



TRAIT D'UNION



Bulletin d'information - No 113 - Mai 2025



Heures d'ouverture

Lundi à jeudi	7.30 à 11.30 heures	13.30 à 17.00 heures
Vendredi	7.30 à 11.30 heures	13.30 à 16.00 heures
Veilles de fêtes	7.30 à 11.30 heures	13.30 à 16.00 heures

Fermeture de l'administration communale

Toute la journée

- Du jeudi 29 mai au vendredi 30 mai 2025 / pont de l'Ascension
- Lundi 9 juin 2025 / Pentecôte
- Du jeudi 19 juin au vendredi 20 juin 2025 / pont de la Fête-Dieu
- Vendredi 1er août 2025
- Vendredi 15 août 2025
- Lundi 8 décembre 2025
- Du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus

L'après-midi

- Jeudi 1er mai 2025
- Du lundi 28 juillet au jeudi 14 août 2025 inclus

Contacts principaux

Service de l'édilité	Pascal Bourguet	079 450 48 90
Service des eaux	Pascal Bourguet	079 450 48 90
Service du feu	Bataillon Sarine	118
Service des écoles	Chantemerle	026 460 68 70
	Chavully	026 460 68 40
Service social régional de la Sonnaz	Rte des Fluides 7, 1762 Givisiez	026 460 87 00

Impressum

Editeur: Commune de Granges-Paccot

Coordination : Administration communale - commune@granges-paccot.ch

Graphisme & Photographies : Olivier Schneuwly

Tirage : 2'500 exemplaires deux fois par an

Délais de rédaction : 15 avril 2025

Imprimerie : Imprimerie Canisius SA - Fribourg

Distribution en tout ménage

Contact pour publicité dans le "Trait d'Union": commune@granges-paccot.ch



Editorial

René Schneuwly
Syndic

Chères citoyennes, chers citoyens,

Cette année encore, notre engagement commun a permis d'accomplir de nombreuses avancées et réalisations concrètes pour améliorer la qualité de vie de toutes et tous dans notre commune.

En matière d'aménagement et d'environnement, le Conseil communal a activement poursuivi les travaux liés à la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL). Un dialogue constructif a permis d'apporter des solutions à plusieurs oppositions, et de nouvelles mises à l'enquête auront lieu en 2025. La couverture de l'autoroute A12 constitue par ailleurs un projet prometteur visant à réduire drastiquement les nuisances sonores tout en favorisant la biodiversité.

Concernant les infrastructures, l'année a été riche en réalisations. La rénovation complète des tapis bitumineux sur plusieurs routes communales et la mise aux normes des arrêts de bus facilitent désormais l'accès à la mobilité pour tous. La requalification prochaine de la route de Chantemerle et de la place villageoise apportera un souffle nouveau au cœur de notre village.

Le secteur sportif et éducatif n'est pas en reste. Nous avons entamé des travaux importants d'extension du centre sportif, incluant de nouveaux vestiaires et un terrain multisports. Nos écoles continuent également d'évoluer : cette rentrée scolaire a été marquée par l'accueil de 465 élèves et la mise en place d'un nouveau service de psychomotricité ainsi que l'intégration de l'application Klapp pour renforcer la communication entre parents et enseignants.

L'engagement social de la commune s'est manifesté par le renforcement de nos structures d'accueil pour la petite enfance et l'accueil extrascolaire, qui répondent à une demande toujours croissante. Par ailleurs, les activités dédiées à nos aînés et les projets intergénérationnels, notamment le film « Générations Granges-Paccot », ont consolidé le lien social précieux entre les générations.

En matière de sécurité et de prévention, la Police intercommunale a intensifié ses actions préventives avec plus de 13'800 missions effectuées, contribuant ainsi à maintenir la sécurité et la tranquillité dans notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'impliquent quotidiennement pour notre commune : membres du Conseil communal, employés communaux, bénévoles associatifs et citoyens engagés. Ensemble, poursuivons notre engagement afin que Granges-Paccot reste une commune dynamique, accueillante et solidaire où il fait bon vivre.

Le Syndic

René Schneuwly



L'Assemblée communale a été convoquée à trois reprises, le 27 mai 2024, le 30 septembre 2024 ainsi que le 11 décembre 2024.

Lors de l'Assemblée du 27 mai 2024 les 45 personnes présentes ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 11 décembre 2023.
- Approuvé les comptes de fonctionnement et des investissements 2023.
- Accepté un crédit d'investissement de CHF 369 675.00 pour les débits souscrits auprès du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).
- Accepté la modification des statuts du CEFREN.

Madame **Sylvie Vanrell** et Monsieur **Fabrice Molliet** ont été élus à la Commission financière. Madame **Emmanuelle Favre** a été élue à la Commission d'aménagement.

Lors de l'Assemblée du 30 septembre 2024, les 43 personnes présentes ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2024.
- Accepté un crédit d'engagement, portant sur un montant global de 5.340 millions de francs en faveur de la réalisation de rampes d'accès au viaduc de Grandfey en faveur de la mobilité douce.
- Accepté la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Lors de l'Assemblée du 16 décembre 2024, les 52 citoyennes et citoyens présents ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 30 septembre 2024.
- Approuvé le budget de résultats 2025, comprenant un escompte de 5%.
- Approuvé le budget des investissements 2025.
- Accepté le crédit d'investissement de CHF 82 000.00 en vue de l'acquisition d'un véhicule édilitaire.
- Accepté le crédit cadre de CHF 590 000.00 en vue de l'assainissement de l'éclairage public.
- Accepté la modification des statuts du CEFREN, qui portait sur la composition des organes, du droit d'entrée et de la répartition des charges.
- Pris acte de la planification financière.



Commune de
Granges-Paccot

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 26 MAI 2025 A 20.00 HEURES
à la halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2024

Le procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la commune de Granges-Paccot.

2. Comptes 2024

- 2.1. Présentation générale des comptes de résultats et des investissements 2024
- 2.2. Rapports de la Commission financière
- 2.3. Discussion et votes

3. Investissements 2025

- 3.1. Crédit d'investissement complémentaire pour LAV1
- 3.2. Rapport de la Commission financière
- 3.3. Discussion et vote

4. Information sur le processus de valorisation du bâtiment de la Chassotte

5. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2024 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la commune à l'adresse suivante: www.granges-paccot.ch

L'Assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
1	ACTIF	79'728'621.72	149'387'873.15	142'737'690.31	86'378'804.56
10	Patrimoine financier PF	33'653'112.48	145'821'378.67	140'279'842.67	39'194'648.48
100	Disponibilités et placements à court terme	11'729'302.75	85'895'209.99	85'802'534.66	11'821'978.08
1000	Caisse	2'056.20	128'210.35	125'894.00	4'372.55
10000.00	Caisse principale	2'056.20	128'210.35	125'894.00	4'372.55
1001	Poste	1'518'879.74	33'127'521.20	26'682'492.10	7'963'908.84
10010.00	PostFinance - C/C	1'518'879.74	33'127'521.20	26'682'492.10	7'963'908.84
1002	Banque	2'208'366.81	27'439'478.44	28'794'148.56	853'696.69
10020.00	BCF - C/C	640'243.35	16'197'855.10	16'146'496.10	691'602.35
10020.10	Raiffeisen - C/C	904'136.72	3'209'723.01	4'096'987.86	16'871.87
10020.20	UBS - C/C	241'889.98		200'080.00	41'809.98
10020.30	Crédit Suisse - C/C	33'543.26		80.00	33'463.26
10020.40	CIC - C/C	-27.00	8'017'397.50	8'006'194.22	11'176.28
10021.00	BCF - Abri PC	330'051.25	903.95	330'955.20	
10021.01	BCF - Camp de neige	27'162.70	254.90	89.20	27'328.40
10021.10	Raiffeisen - 2627 0	13'262.87	1.11	13'263.98	
10021.11	Raiffeisen - 5505 7	18'103.68	13'342.87	2.00	31'444.55
1003	Placements à court terme	8'000'000.00	25'200'000.00	30'200'000.00	3'000'000.00
10030.00	Postfinance - Placement à terme	5'000'000.00	2'000'000.00	7'000'000.00	
10030.01	Raiffeisen - Placement à terme		3'200'000.00	3'200'000.00	
10030.02	BCF - Placement à terme	2'000'000.00	13'500'000.00	13'500'000.00	2'000'000.00
10030.03	CIC - Placement à terme	1'000'000.00	6'500'000.00	6'500'000.00	1'000'000.00
101	Créances	-17'799'600.51	32'250'427.30	31'286'518.12	-16'835'691.33
1010	Créances résultant de prestations envers des tiers	389'094.53	2'267'879.17	2'300'956.77	356'016.93
10100.00	Créances diverses	464'543.46	2'150'916.18	2'205'305.70	410'153.94
10100.01	Créances ordonnances pénales stationnement	2'260.00	1'000.00	2'360.00	900.00
10100.99	Du croire créances diverses	-86'000.00	86'000.00	85'000.00	-85'000.00
10101.00	Créances résultant de l'impôt anticipé	8'291.07	29'962.99	8'291.07	29'962.99
1011	Comptes courants avec tiers	-386'615.62	8'634'403.75	8'382'315.00	-134'526.87
10110.00	Etat de Fribourg - C/C	-382'107.67	8'509'247.30	8'261'213.10	-134'073.47
10111.00	CCCFR AF - C/C		17.20	17.20	
10111.01	Indemnités maladie - accident - APG - C/C	-4'507.95	125'139.25	121'084.70	-453.40
1012	Créances fiscales	-17'802'079.42	20'975'796.78	20'232'528.60	-17'058'811.24
10120.00	Créances résultant des impôts communaux généraux	29'448.20	225'986.68	247'632.20	7'802.68
10120.14	Créances impôts 2014		-279'137.95	-279'137.95	
10120.15	Créances impôts 2015		-271'621.20	-266'796.20	-4'825.00
10120.16	Créances impôts 2016			4'910.00	-4'910.00
10120.17	Créances impôts 2017		-536.45	1'843.55	-2'380.00
10120.18	Créances impôts 2018		-7'585.35	-7'585.35	
10120.19	Créances impôts 2019	-3'292.70	-3'967.05	-3'990.05	-3'269.70
10120.20	Créances impôts 2020	15.10	4'639.90	11'515.40	-6'860.40
10120.21	Créances impôts 2021	81'001.50	124'617.80	178'163.85	27'455.45
10120.22	Créances impôts 2022	-6'185'576.34	6'253'620.60	-199'918.14	267'962.40
10120.23	Créances impôts 2023	-11'784'031.48	11'559'094.15	1'807'274.70	-2'032'212.03
10120.24	Créances impôts 2024		1'014.60	15'163'435.29	-15'162'420.69
10120.99	Du croire créances fiscales	-853'000.00	853'000.00	940'000.00	-940'000.00
10121.00	Créances résultant des impôts fonciers	913'356.30	2'516'671.05	2'635'181.30	794'846.05
1015	Comptes courants internes		209'399.16	209'399.16	
10154.00	Compte de compensation - Opérations de paiement		191'723.12	191'723.12	
10154.01	Compte de compensation - CC		17'676.04	17'676.04	
1019	Autres créances		162'948.44	161'318.59	1'629.85
10191.00	Avoirs auprès des assurances sociales		1'629.85		1'629.85
10192.10	TVA IP - Approvisionnement en eau - CR - 8.1%		11'497.29	11'497.29	
10192.11	TVA IP - Approvisionnement en eau - CR - 2.6%		2'149.70	2'149.70	
10192.12	TVA IP - Approvisionnement en eau - CI - 8.1%		41'721.05	41'721.05	
10192.20	TVA IP - Traitement eaux usées - CR - 8.1%		14'240.08	14'240.08	
10192.22	TVA IP - Traitement eaux usées - CI - 8.1%		91'710.47	91'710.47	
104	Actifs de régularisation	23'072'034.74	27'435'787.08	23'072'034.74	27'435'787.08
1041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	1'447'034.74	1'305'787.08	1'447'034.74	1'305'787.08
10410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges	1'447'034.74	1'305'787.08	1'447'034.74	1'305'787.08



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
1042	Impôts (nature 40)	21'625'000.00	26'130'000.00	21'625'000.00	26'130'000.00
10420.00	Régularisation impôts	21'625'000.00	26'130'000.00	21'625'000.00	26'130'000.00
107	Placements financiers à long terme	4'809.50	49'010.00		53'819.50
1070	Actions et parts sociales	4'809.50	3'010.00		7'819.50
10700.00	Actions nominatives	4'609.50	3'010.00		7'619.50
10702.00	Raiffeisen - Parts sociales	200.00			200.00
1079	Autres placements financiers à long terme		46'000.00		46'000.00
10790.00	SOCS - Prêt à long terme		46'000.00		46'000.00
108	Immobilisations corporelles PF	16'646'566.00	190'944.30	118'755.15	16'718'755.15
1080	Terrains PF	15'000'000.00	118'755.15		15'118'755.15
10800.01	La Chassotte	15'000'000.00	118'755.15		15'118'755.15
1084	Bâtiments PF	1'600'000.00			1'600'000.00
10840.02	Module - Chantemerle 64	1'600'000.00			1'600'000.00
1087	Installations en construction PF	46'566.00	72'189.15	118'755.15	
10870.00	Installations en construction PF	46'566.00	72'189.15	118'755.15	
14	Patrimoine administratif PA	46'075'509.24	3'566'494.48	2'457'847.64	47'184'156.08
140	Immobilisations corporelles PA	44'015'707.96	3'557'533.73	2'384'994.55	45'188'247.14
1400	Terrains PA	3'968'113.60			3'968'113.60
14000.03	Terrain - Ecole de Chavully	3'968'113.60			3'968'113.60
1401	Routes et voies de communications PA	2'358'151.33	149'955.43	144'584.79	2'363'521.97
14010.61	Routes et voies de communications	3'785'179.76	149'955.43		3'935'135.19
14010.99	Amortissements cumulés - Routes et voies de communications	-1'427'028.43		144'584.79	-1'571'613.22
1403	Autres ouvrages de génie civile PA	8'335'257.24	146'213.26	160'240.47	8'321'230.03
14030.00	Autres ouvrages de génie civile	231'457.50			231'457.50
14030.99	Amortissements cumulés - Autres ouvrages de génie civile	-37'033.20		9'258.30	-46'291.50
14031.71	Approvisionnement en eau	2'380'975.12			2'380'975.12
14031.99	Amortissements cumulés - Approvisionnement en eau	-333'033.97		31'568.59	-364'602.56
14032.72	Traitement des eaux usées	5'484'336.40	146'213.26		5'630'549.66
14032.99	Amortissements cumulés - Traitement des eaux usées	-797'426.20		74'553.11	-871'979.31
14033.73	Gestion des déchets	1'495'349.00			1'495'349.00
14033.99	Amortissements cumulés - Gestion des déchets	-89'367.41		44'860.47	-134'227.88
1404	Bâtiments PA	24'089'895.12	281'774.76	1'034'718.23	23'336'951.65
14040.00	Bâtiment administratif - Chantemerle 60	354'224.33	225'031.45		579'255.78
14040.01	Module - Chantemerle 66	1'887'948.33			1'887'948.33
14040.02	Ferme de Chavully	329'998.70			329'998.70
14040.15	Bâtiment du feu - Chantemerle 62	2'625'231.40			2'625'231.40
14040.21	Ecole de Chantemerle	453'685.10			453'685.10
14040.22	Halle de sport de Chantemerle	125'612.05			125'612.05
14040.23	Ecole et Halle de sport de Chavully	23'054'721.55			23'054'721.55
14040.34	Terrains de sport et buvette du foot	326'205.00			326'205.00
14040.54	Bâtiment - Lavapesson 4	1'734'858.05			1'734'858.05
14040.87	Chauffage à distance	1'820'496.82	56'743.31		1'877'240.13
14040.99	Amortissements cumulés - Bâtiments PA	-8'623'086.21		1'034'718.23	-9'657'804.44
1406	Biens meubles PA	655'015.01	203'764.21	166'698.25	692'080.97
14060.10	Véhicules	465'493.32			465'493.32
14060.23	Equipements d'exploitation - Chavully	305'539.55			305'539.55
14060.24	Mobilier et équipements divers - Chavully	774'637.50			774'637.50
14060.30	Parc informatique des écoles		203'764.21		203'764.21
14060.99	Amortissements cumulés - Biens meubles PA	-890'655.36		166'698.25	-1'057'353.61
1407	Installations en constructions PA	4'609'275.66	2'775'826.07	878'752.81	6'506'348.92
14070.00	Compte général	1'155'775.43	1'129'832.13	732'539.55	1'553'068.01
14071.00	Approvisionnement en eau	960'217.57	515'075.62		1'475'293.19
14072.00	Traitement des eaux usées	2'493'282.66	1'130'918.32	146'213.26	3'477'987.72
142	Immobilisations incorporelles PA	198'354.60	8'960.75	69'582.05	137'733.30
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	198'354.60	8'960.75	69'582.05	137'733.30
14290.01	Plan d'aménagement local (PAL)	357'205.70			357'205.70
14290.02	MEP - Agy	344'612.40			344'612.40
14290.03	Chamblioux-Bertigny - Couverture - Frais d'étude	130'257.65	8'960.75		139'218.40
14290.99	Amortissements cumulés - Autres immob. incorporelles PA	-633'721.15		69'582.05	-703'303.20



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
145	Participations, capital social PA	1'788'970.00			1'788'970.00
1454	Participations aux entreprises publiques	72'520.00			72'520.00
14540.10	SAIDEF SA - Capital actions	72'520.00			72'520.00
1455	Participations aux entreprises privées	440'225.00			440'225.00
14550.10	Agy-Expo SA - Capital actions	405'100.00			405'100.00
14550.11	SFR - Capital actions	5'000.00			5'000.00
14550.12	Sté des remontées mécaniques la Berra SA - Capital actions	125.00			125.00
14550.13	Coopérative Fonderie 13 - Parts sociales	30'000.00			30'000.00
1456	Participations aux organisations privées à but non lucratif	1'276'225.00			1'276'225.00
14560.10	Fondation le Manoir - Capital de dotation	1'276'225.00			1'276'225.00
146	Subventions d'investissements	72'476.68		3'271.04	69'205.64
1462	Subventions d'investissements aux communes et ass. intercom.	72'476.68		3'271.04	69'205.64
14620.00	Subventions d'investissements aux communes et ass. intercom.	107'944.35			107'944.35
14620.99	Amortissements cumulés - Subv. d'inv. aux communes et assoc.	-35'467.67		3'271.04	-38'738.71
2	PASSIF	-79'728'621.72	25'643'278.75	32'293'461.59	-86'378'804.56
20	Capitaux de tiers	-30'006'400.37	25'073'103.03	29'931'423.32	-34'864'720.66
200	Engagements courants	-1'349'753.62	15'834'018.21	15'534'024.79	-1'049'760.20
2000	Engagements courants prov. de livraisons et de prestations	-1'303'871.37	12'594'393.00	12'294'226.03	-1'003'704.40
20000.00	Créanciers	-1'303'871.37	12'594'393.00	12'294'226.03	-1'003'704.40
2001	Comptes courants avec tiers	-67'922.30	1'001'870.10	994'788.95	-60'841.15
20010.01	Paroisse - Impôt sur revenu - C/C	338.65		338.65	
20010.03	Bulliard - Chantemerle 60 - C/C	-54'841.25	325'973.35	317'923.65	-46'791.55
20010.04	Bulliard - Chantemerle 64 - C/C	-5'740.50	64'083.75	65'692.85	-7'349.60
20010.05	Bulliard - Chantemerle 66 - C/C	-7'680.25	28'727.50	27'747.25	-6'700.00
20011.00	CCCFR - C/C		310'300.45	310'300.45	
20011.01	LAA-LAAC - C/C		41'332.70	41'332.70	
20011.02	APG maladie C/C		31'717.00	31'717.00	
20011.03	LPP - C/C	1.05	199'735.35	199'736.40	
2002	Impôts et TVA	70'250.80	248'546.31	260'321.81	58'475.30
20020.00	Remboursement d'impôts communaux	-13'071.60	13'071.60	702.90	-702.90
20022.10	Créancier TVA - Approvisionnement en eau	33'713.05	45'225.65	60'272.10	18'666.60
20022.11	TVA due - Approvisionnement en eau 2.6%		9'805.80	9'805.80	
20022.20	Créancier TVA - Traitement eaux usées	49'762.50	129'526.30	138'509.80	40'779.00
20022.21	TVA due - Traitement eaux usées 8.1%		50'273.56	50'273.56	
20022.30	Créancier TVA - Gestion des déchets	-153.15	643.40	757.65	-267.40
2005	Comptes courants internes	-3'790.75	1'982'388.80	1'978'228.00	370.05
20053.00	Compte de compensation - Salaires	-3'790.75	1'982'388.80	1'978'228.00	370.05
2006	Dépôts et cautions	-44'420.00	6'820.00	6'460.00	-44'060.00
20060.00	Cautions - Clés	-6'100.00	1'200.00	2'000.00	-6'900.00
20060.30	Cautions - Badges déchetterie	-38'320.00	5'620.00	4'460.00	-37'160.00
204	Passifs de régularisation	-404'121.40	417'621.40	331'126.33	-317'626.33
2040	Charges du personnel (nature 30)		13'500.00	13'500.00	
20400.00	Régularisation charges de personnel		13'500.00	13'500.00	
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	-404'121.40	404'121.40	317'626.33	-317'626.33
20410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges	-404'121.40	404'121.40	317'626.33	-317'626.33
205	Provisions à court terme	-7'407'092.00	7'407'092.00	14'009'473.30	-14'009'473.30
2050	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	-52'500.00	52'500.00	58'300.00	-58'300.00
20500.00	Provision primes de départ	-52'500.00	52'500.00	58'300.00	-58'300.00
2059	Autres provisions à court terme	-7'354'592.00	7'354'592.00	13'951'173.30	-13'951'173.30
20590.00	Provision pour escompte sur impôts	-1'039'000.00	1'039'000.00	193'000.00	-193'000.00
20590.01	Provision pour imputation forfaitaire	-6'315'592.00	6'315'592.00	13'758'173.30	-13'758'173.30
206	Engagements financiers à long terme	-20'353'455.35	922'393.42	56'798.90	-19'487'860.83
2064	Emprunts	-14'610'000.00	540'000.00		-14'070'000.00
20640.00	PostFinance - Emprunt CSC 1	-12'300'000.00	450'000.00		-11'850'000.00
20640.02	SUVA - Financement d'investissement	-2'310'000.00	90'000.00		-2'220'000.00
2068	Subventions d'investissements inscrites au passif	-5'743'455.35	382'393.42	56'798.90	-5'417'860.83
20681.01	Subventions d'investissements du canton - Chavully	-1'423'394.10			-1'423'394.10
20681.02	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Chavully	256'210.96	42'701.82		298'912.78
20681.03	Subventions d'investissements du canton - CAD extension	-20'800.00			-20'800.00
20681.04	Amortissements cumulés subv. d'invest. - CAD		2'080.00	2'080.00	4'160.00



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
20681.05	Subventions d'investissements du canton - BCU			15'000.00	-15'000.00
20681.06	Subventions d'investissements du canton - BCU		1'500.00		1'500.00
20682.30	Subventions d'investissements Givisiez - Déchetterie	-747'674.50			-747'674.50
20682.31	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Déchetterie	44'399.47	22'430.24		66'829.71
20684.01	Subventions d'investissements ECAB - Bâtiment du feu	-437'129.00			-437'129.00
20684.02	Amortissements cumulés subv. d'invest. - Bâtiment du feu	288'505.14	13'113.87		301'619.01
20685.10	Subventions d'inv. entreprises privées - Approv. eau	-25'697.40		9'948.00	-35'645.40
20685.11	Amort. cumulés subv. d'inv. entreprises privées - Approv.	1'237.20	1'425.82		2'663.02
20685.20	Subventions d'inv. entreprises privées - Traitement eaux	-36'404.65		14'093.00	-50'497.65
20685.21	Amort. cumulés subv. d'inv. entreprises privées - Traitement	1'752.70	2'019.91		3'772.61
20687.10	Subventions d'inv. de ménages privés - Approv. eau	-2'950'989.28		6'247.20	-2'957'236.48
20687.11	Amort. cumulés subv. d'inv. ménages privés - Approv. eau	1'505'434.96	118'289.46		1'623'724.42
20687.20	Subventions d'inv. de ménages privés - Traitement eaux	-4'459'296.88		11'510.70	-4'470'807.58
20687.21	Amort. cumulés subv. d'inv. ménages privés - Traitement eaux	2'258'310.03	178'832.30		2'437'142.33
208	Provisions à long terme	-165'728.00	165'728.00		
2088	Provisions à long terme pour des investissements	-165'728.00	165'728.00		
20880.00	Provision pour participation à la Rte d'Englisberg	-165'728.00	165'728.00		
209	Engagements envers fin. spéciaux et fonds capitaux de tiers	-326'250.00	326'250.00		
2091	Engagements envers les fonds des capitaux de tiers	-326'250.00	326'250.00		
20910.00	Taxes compensatoires pour locaux de la protection civile	-326'250.00	326'250.00		
29	Capital propre	-49'722'221.35	570'175.72	2'362'038.27	-51'514'083.90
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-6'699'684.73	97'465.02	621'724.80	-7'223'944.51
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-6'699'684.73	97'465.02	621'724.80	-7'223'944.51
29001.00	Financement spécial - Approvisionnement en eau - FSMV	-859'663.43		203'261.05	-1'062'924.48
29001.01	Financement spécial - Approvisionnement en eau - FSEC	-321'948.48	80'764.12		-241'184.36
29002.00	Financement spécial - Traitement eaux usées - FSMV	-4'186'183.12	16'700.90	355'411.70	-4'524'893.92
29002.01	Financement spécial - Traitement eaux usées - FSEC	-1'331'889.70		63'052.05	-1'394'941.75
295	Réserve liée au retraitement (intro. MCH2) PA	-3'308'974.92	472'710.70		-2'836'264.22
2950	Réserve liée au retraitement PA	-3'308'974.92	472'710.70		-2'836'264.22
29500.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	-3'308'974.92	472'710.70		-2'836'264.22
298	Autres capitaux propres	-17'436'919.10			-17'436'919.10
2980	Autres capitaux propres	-17'436'919.10			-17'436'919.10
29800.00	Autres capitaux propres non affectés	-17'436'919.10			-17'436'919.10
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	-22'276'642.60		1'740'313.47	-24'016'956.07
29900.00	Résultat annuel			1'740'313.47	-1'740'313.47
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-22'276'642.60		1'740'313.47	-24'016'956.07
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	-22'276'642.60			-22'276'642.60



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'696'893.68	530'756.68	1'942'429.00	555'000.00	1'815'976.54	556'819.30
0110	Législatif	36'595.00		40'050.00		30'083.77	
0120	Exécutif	283'723.25		303'000.00		286'678.50	
0210	Administration des finances et des contributions	163'750.24		172'620.00		172'027.87	
0220	Services généraux, autres	878'294.84	64'038.78	1'062'469.00	70'800.00	983'917.57	66'852.45
0290	Bâtiment administratif - Chantemerle 60	238'112.98	420'065.30	264'750.00	425'900.00	252'221.99	432'966.45
0291	Module - Chantemerle 66	85'788.14	46'852.60	87'090.00	58'300.00	80'398.40	57'000.40
0292	Ferme de Chavully	10'629.23		12'450.00		10'648.44	
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	638'991.96	125'292.30	678'250.75	121'000.00	587'783.52	111'086.70
1110	Police	219'036.00	5'180.00	255'175.00	4'000.00	223'778.10	1'000.00
1400	Questions juridiques générales	183'316.51	1'100.00	188'198.00	4'000.00	170'695.07	1'100.00
1500	Service du feu communal	211'720.95	119'012.30	219'502.00	113'000.00	182'044.95	108'986.70
1506	Service du feu, organisation régionale	789.10					
1610	Défense militaire	10'408.00		2'000.00		501.80	
1620	Protection civile	7'227.45		8'375.75		7'386.45	
1621	Etat-major communal de conduite	6'493.95		5'000.00		3'377.15	
2	FORMATION	6'482'848.91	737'998.81	6'949'811.90	777'400.00	6'758'026.90	747'334.35
2110	Ecole primaire I	301'169.55		311'111.15		310'663.75	
2120	Ecole primaire II	1'831'436.08	160'935.05	2'056'996.80	172'500.00	1'986'817.14	153'234.64
2130	Ecole du cycle d'orientation	1'538'906.00		1'686'620.00		1'645'799.00	
2140	Conservatoire	138'883.75		144'051.80		129'157.15	
21701	Ecole de Chantemerle 29	121'867.75	18'009.90	135'730.00	18'200.00	129'039.75	16'162.84
21702	Halle de sport Chantemerle 31	149'923.63	23'317.05	120'330.00	43'500.00	108'216.15	35'910.00
21703	Ecole de Chavully 40	628'191.59	21'350.91	645'200.00	51'650.00	595'982.91	21'350.91
21704	Halle de sport Chavully 30	558'053.79	139'621.91	567'100.00	131'550.00	566'127.09	104'406.91
2180	Structures d'accueil extrascolaire	526'509.28	374'763.99	543'100.00	360'000.00	544'702.31	416'269.05
2190	Direction et administration des écoles	40'573.79		40'330.00		39'582.65	
2193	Manifestations scolaires	14'289.10		22'000.00		17'185.70	
2195	Transports scolaires	30'937.00		40'000.00		30'803.20	
2200	Ecoles spécialisées	534'888.70		567'242.15		586'598.30	
2300	Formation professionnelle initiale	67'218.90		70'000.00		67'351.80	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	611'260.44	27'491.35	642'650.50	25'700.00	613'673.47	24'277.50
3210	Bibliothèque publique	130'956.00	11'231.55	127'750.00	11'000.00	127'434.32	10'428.50
3222	Théâtre	128'566.50	370.00	129'222.50	500.00	128'177.50	300.00
3290	Culture, non mentionné ailleurs	140'840.63		175'028.00		168'489.30	
3410	Sport	18'481.50	1'200.00	22'900.00	1'200.00	18'331.00	800.00
34101	Terrains de sport et buvette du foot	65'096.36	3'000.00	61'300.00	3'000.00	55'716.91	3'000.00
3420	Loisirs	19'251.85		9'500.00		6'631.65	
3421	Ludothèque	108'067.60	11'689.80	116'950.00	10'000.00	108'892.79	9'749.00



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTÉ	1'624'266.60	25'195.35	1'937'468.70	18'000.00	1'894'993.40	25'201.10
4110	Hôpitaux	14'981.95		15'954.85		17'567.30	
4120	Etablissement médico-social	1'050'010.70		1'298'201.85		1'244'806.80	
4210	Soins ambulatoires	454'725.60		520'457.00		548'224.85	
4330	Service médical des écoles	48'798.35	25'195.35	43'000.00	18'000.00	45'682.20	25'201.10
4900	Réseau de santé	55'850.00		59'855.00		38'712.25	
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	2'463'797.82	151'647.30	2'624'479.80	139'700.00	2'397'308.02	139'918.25
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	1'051'260.85		1'100'812.35		1'110'648.35	
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	44'516.40	3'097.10	50'000.00	3'000.00	26'118.30	3'155.20
5330	Prestations aux retraités	35'457.75	10'000.00	39'050.00		46'094.03	
5410	Allocations familiales (AF)	19'570.00		23'801.30		20'999.40	
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	25'844.30		27'662.55		22'724.15	
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	549'023.65		545'200.00		476'240.35	
5453	Ecole maternelle EMat	74'839.51	31'850.20	79'550.00	30'000.00	71'261.94	31'963.05
54531	Bâtiment du Lavapesson 4	126'103.41	106'700.00	134'830.00	106'700.00	129'458.74	104'800.00
5590	Chômage, non mentionné ailleurs	71'280.50		71'500.00		72'816.00	
5720	Aide matérielle	42'182.90		46'898.75		108'228.55	
5721	Aide matérielle à bien plaisir			4'000.00			
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	423'918.55		501'174.85		312'718.21	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'990'408.64	252'665.19	2'306'150.00	152'250.00	2'191'254.22	192'186.51
6150	Routes communales	845'789.57	143'797.81	894'500.00	125'500.00	871'960.10	149'127.85
6151	Bâtiment édilité - Chantierie 62	122'955.27	17'961.13	118'580.00	18'200.00	119'114.43	17'210.16
6155	Places de stationnement	878.85	5'351.25	1'000.00	6'050.00	734.00	5'876.25
6210	Infrastructures de transports publics	32'908.00		32'077.00		34'279.00	
6220	Trafic régional et agglomération	987'654.65		1'259'993.00		1'146'116.69	
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs	222.30	85'555.00		2'500.00	19'050.00	19'972.25
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2'083'834.80	1'761'357.27	2'010'833.03	1'618'800.00	2'065'797.72	1'750'958.15
7101	Approvisionnement communal en eau	547'635.62	551'988.66	454'100.00	474'100.00	535'493.78	545'916.60
7106	Infrastructures régionales approvisionnement eau potable	4'353.04		20'000.00		10'422.82	
7201	Traitement communal des eaux usées	805'065.37	805'065.37	775'700.00	775'700.00	786'831.81	786'831.81
7301	Gestion communale des déchets	495'661.14	360'163.24	493'300.00	350'000.00	515'961.16	367'686.74
7690	Energie et développement durable	56'532.05	4'000.00	47'300.00		46'332.45	
7716	Cimetières, organisations régionales	15'121.79		41'300.00		13'829.64	
7790	Protection de l'environnement, non mention. ailleurs	6'937.25		13'319.00		7'210.33	
7900	Aménagement du territoire	152'528.54	40'140.00	165'814.03	19'000.00	149'715.73	50'523.00



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	297'759.18	181'074.40	279'716.00	217'350.00	274'638.06	223'032.30
8110	Administration, exécution et contrôle		255.00		250.00		180.00
8200	Forêts	2'386.75		3'600.00		510.00	
8406	Tourisme régional	31'562.00		30'081.00		29'158.35	
8506	Promotion économique régionale	15'729.00		11'735.00		8'134.60	
8791	Chauffage à distance (Bâtiment et installations)	248'081.43	180'819.40	234'300.00	217'100.00	236'835.11	222'852.30
9	FINANCES ET IMPÔTS	2791'040.87	17'077'226.77	1'668'244.00	15'994'019.40	1'778'107.86	18'347'059.02
9100	Impôts communaux ordinaires	1'173'190.65	12'136'696.60	120'000.00	11'301'743.00	137'295.45	14'337'356.08
9101	Impôts communaux spéciaux	711'000.00	3'689'834.75		2'967'000.00		2'668'322.60
9300	Péréquation financière intercommunale	731'615.00	193'135.00	1'357'694.00	209'255.00	1'357'694.00	209'255.00
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	6'841.60	27'3'667.00	7'200.00	287'300.00	7'139.40	285'572.90
9610	Intérêts	122'662.36	198'460.62	124'600.00	216'500.00	227'142.48	298'806.81
96301	Module - Chantemerle 64	12'065.46	67'512.15	20'750.00	65'300.00	13'713.13	67'150.28
96302	La Chassotte	10'135.50		13'000.00		8'855.90	
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		1'153.95		1'500.00		1'234.65
9900	Postes non ventilables	23'530.30	516'766.70	25'000.00	945'421.40	26'267.50	479'360.70



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'696'893.68	530'756.68	1'942'429.00	555'000.00	1'815'976.54	556'819.30
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	638'991.96	125'292.30	678'250.75	121'000.00	587'783.52	111'086.70
2	FORMATION	6'482'848.91	737'998.81	6'949'811.90	777'400.00	6'758'026.90	747'334.35
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	611'260.44	27'491.35	642'650.50	25'700.00	613'673.47	24'277.50
4	SANTÉ	1'624'266.60	25'195.35	1'937'468.70	18'000.00	1'894'993.40	25'201.10
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	2'463'797.82	151'647.30	2'624'479.80	139'700.00	2'397'308.02	139'918.25
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'990'408.64	252'665.19	2'306'150.00	152'250.00	2'191'254.22	192'186.51
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2'083'834.80	1'761'357.27	2'010'833.03	1'618'800.00	2'065'797.72	1'750'958.15
8	ECONOMIE PUBLIQUE	297'759.18	181'074.40	279'716.00	217'350.00	274'638.06	223'032.30
9	FINANCES ET IMPÔTS	2'791'040.87	1'707'226.77	1'666'244.00	15'994'019.40	1'778'107.86	18'347'059.02
	TOTALISATION	20'681'102.90	20'870'705.42	21'040'033.68	19'619'219.40	20'377'559.71	22'117'873.18
	RESULTAT	189'602.52			1'420'814.28	1'740'313.47	



	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	2 408 749.30	2 624 100.00	2 437 886.85
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 197 670.60	2 821 260.00	2 549 683.07
33 Amortissements du patrimoine administratif	1 519 678.27	1 552 200.00	1 575 823.79
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	609 304.91	193 500.00	621 724.80
36 Charges de transferts	11 350 501.45	13 264 123.68	12 546 751.54
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	15 576 304.81-	14 018 500.00-	16 755 706.48-
41 Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	2 305 169.49-	2 125 350.00-	2 211 360.33-
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	50 839.09-	0.00	97 465.02-
46 Revenus de transferts	1 371 554.66-	1 448 098.00-	1 384 651.71-
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	217 963.52-	2 863 235.68	717 313.49-
34 Charges financières	1 167 568.07	158 350.00	168 322.16
44 Revenus financiers	640 470.67-	680 350.00-	738 228.94-
Résultat provenant des financements [RFI]	527 097.40	522 000.00-	569 906.78-
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	309 133.88	2 341 235.68	1 287 220.27-
38 Charges extraordinaires	23 530.30	25 000.00	26 267.50
48 Revenus extraordinaires	522 266.70-	945 421.40-	479 360.70-
Résultat extraordinaire [REO]	498 736.40-	920 421.40-	453 093.20-
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	189 602.52-	1 420 814.28	1 740 313.47-



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	227'047.35	15'000.00				
0290	Bâtiment administratif - Chantemerle 60	227'047.35	15'000.00				
0290.5040.04	Réaménagement des locaux - Chantemerle 60	225'031.45					
0290.5040.103	Remplacement climatisation administration	2'015.90					
0290.6310.04	Réaménagement locaux - Subvention BCU bibliothèque		15'000.00				
2	FORMATION	203'764.21					
2120	Ecole primaire II	203'764.21					
2120.5060.04	Parc informatique des écoles	203'764.21					
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	3'000.00		1'415'000.00		443'836.38	
34101	Terrains de sport et buvette du foot	3'000.00		1'415'000.00		443'836.38	
34101.5040.02	Vestiaires complexe sportif Chantemerle	3'000.00					
34101.5040.06	Vestiaires suppl. et agrandissement terrain entrain.			1'415'000.00		443'836.38	
6	TRAFFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	729'767.82		7'464'800.00	4'861'000.00	688'167.80	114'217.20
6150	Routes communales	729'767.82		7'464'800.00	4'861'000.00	688'167.80	114'217.20
6150.5010.102	Aménagement routier - Chenevière-Faye I	258'911.29		436'900.00		332'514.07	
6150.5010.103	Aménagement routier - Chenevière-Faye II			50'000.00		222'843.33	
6150.5010.23	Transaggo - Pont de Grandfey - Participation concours	101'243.25		5'000.00		17'172.05	
6150.5010.24	Divers sentiers piétonniers	147'004.00		205'000.00		54'907.45	
6150.5010.25	Route de Chantemerle - Requalification - Etude	106'825.80					
6150.5010.26	Route du Château - Zone 30	115'783.48		35'900.00		703.75	
6150.5010.27	Route de Chantemerle - Requalification			3'570'000.00		60'027.15	
6150.5010.28	Transaggo - Pont de Grandfey			2'540'000.00			
6150.5010.30	Assainissement éclairage public			540'000.00			
6150.5060.29	Véhicule Edilité - Tracteur John Deer 3R			82'000.00			
6150.6300.28	Transaggo - Grandfey - Contrib. d'investiss. Confédération				160'000.00		
6150.6310.27	Route de Chantemerle - Contrib. d'investiss. Etat FR				500'000.00		
6150.6310.28	Transaggo - Grandfey - Contrib. d'investiss. Etat FR				1'450'000.00		
6150.6320.24	Divers sentiers piétonniers - Contrib. d'investiss. AGGLO				75'000.00		114'217.20
6150.6320.26	Route du Château - Contrib. d'investiss. AGGLO				81'000.00		
6150.6320.27	Route de Chantemerle - Contrib. d'investiss. AGGLO				1'535'000.00		
6150.6320.28	Transaggo - Grandfey - Contrib. d'investiss. AGGLO				1'060'000.00		



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'583'169.13	119'234.51	5'023'275.00		1'654'954.69	41'798.90
7101	Approvisionnement communal en eau	477'211.26	43'281.40	2'227'600.00		515'075.62	16'195.20
7101.5031.101	Chenevière-Faye - EP - Etude			6'800.00			
7101.5031.102	Chenevière-Faye - EP - I	466'277.87		356'700.00		163'607.00	
7101.5031.103	Chenevière-Faye - EP - II			850'000.00		351'468.62	
7101.5031.16	Assainissement - Lavapesson - Etape 2	10'933.39		124'100.00			
7101.5031.17	Assainissement - Rte Chantemerle inférieure		20'464.80	890'000.00			9'948.00
7101.6350.99	Taxes de raccordement d'entreprises privées		22'816.60				6'247.20
7101.6370.99	Taxes de raccordement de ménages privés						
7106	Infrastructures régionales approvisionnement eau potable			369'675.00			
7106.5290.18	CEFREN - Débit complémentaire souscrit EP			369'675.00			
7201	Traitement communal des eaux usées	1'076'541.37	60'586.15	2'303'000.00		1'130'918.32	25'603.70
7201.5032.101	Chenevière-Faye - EU/EC - Etude			10'200.00			
7201.5032.102	Chenevière-Faye - EU/EC - I	584'621.53				-1'865.72	
7201.5032.103	Chenevière-Faye - EU/EC - II	450'000.00		1'939'700.00		1'112'280.42	
7201.5032.13	Assainissement Chambloux - Etape 6			205'100.00			
7201.5032.15	Lavapesson - EU - Etape I	23'777.80				17'080.86	
7201.5032.16	Assainissement - Lavapesson - Etape 2	18'142.04		148'000.00		3'422.76	
7201.6350.99	Taxes de raccordement d'entreprises privées		28'991.80				14'093.00
7201.6370.99	Taxes de raccordement de ménages privés		31'594.35				11'510.70
7306	Déchetterie intercommunale	11'784.40	15'366.96				
7306.5033.02	Déchetterie intercommunale	11'784.40					
7306.6320.99	Déchetterie intercommunale - Contrib. d'investiss.Givisiez		15'366.96				
7900	Aménagement du territoire	17'632.10		123'000.00		8'960.75	
7900.5290.03	Couverture Chambloux-Bertigny - Frais d'étude	17'632.10		123'000.00		8'960.75	
8	ECONOMIE PUBLIQUE	59'527.21					
8791	Chauffage à distance (Bâtiment et installations)	59'527.21					
8791.5040.05	CAD - Entretien et réparation	56'743.31					
8791.5040.103	CAD - Climatization et PAC	2'783.90					



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
9	FINANCES ET IMPÔTS	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87
999	Clôture	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87
9990	Clôture	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87
9990.5900.00	Report de recettes au bilan	134'234.51				156'016.10	
9990.6900.00	Report de dépenses au bilan		2'806'275.72				2'786'958.87
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	227'047.35	15'000.00				
0290	Bâtiment administratif - Chantemerle 60	227'047.35	15'000.00				
2	FORMATION	203'764.21					
2120	Ecole primaire II	203'764.21					
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	3'000.00		1'415'000.00		443'836.38	
34101	Terrains de sport et buvette du foot	3'000.00		1'415'000.00		443'836.38	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	729'767.82		7'464'800.00	4'861'000.00	688'167.80	114'217.20
6150	Routes communales	729'767.82		7'464'800.00	4'861'000.00	688'167.80	114'217.20
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'583'169.13	119'234.51	5'023'275.00		1'654'954.69	41'798.90
7101	Approvisionnement communal en eau	477'211.26	43'281.40	2'227'600.00		515'075.62	16'195.20
7106	Infrastructures régionales approvisionnement eau potable			369'675.00			
7201	Traitement communal des eaux usées	1'076'541.37	60'586.15	2'303'000.00		1'130'918.32	25'603.70
7306	Déchetterie intercommunale	11'784.40	15'366.96				
7900	Aménagement du territoire	17'632.10		123'000.00		8'960.75	
8	ECONOMIE PUBLIQUE	59'527.21					
8791	Chauffage à distance (Bâtiment et installations)	59'527.21					
9	FINANCES ET IMPÔTS	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87
999	Clôture	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87
9990	Clôture	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	227'047.35	15'000.00				
2	FORMATION	203'764.21					
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	3'000.00		1'415'000.00		443'836.38	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	729'767.82		7'464'800.00	4'861'000.00	688'167.80	114'217.20
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'583'169.13	119'234.51	5'023'275.00		1'654'954.69	41'798.90
8	ECONOMIE PUBLIQUE	59'527.21					
9	FINANCES ET IMPÔTS	134'234.51	2'806'275.72			156'016.10	2'786'958.87
	TOTALISATION	2'940'510.23	2'940'510.23	13'903'075.00	4'861'000.00	2'942'974.97	2'942'974.97



Cpte no	Libellé	Décisions AC			Dépenses							% difference		
		Date	Montant	Budget 2024 évolutif *	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL	Solde au 31.12.24			
34101.5040.06	Vestiaires supplémentaires et agrandissement terrain d'entraînement	11.12.23	1'415'000	1'415'000									97'1'64	
6150.5010.23	Transagallo - Pont de Grandfey - Participation concours	16.12.19	130'000	5'000	-23'833								-12'249	9%
6150.5010.28	Transagallo - Pont de Grandfey	30.09.24	2'540'000	2'540'000									2'540'000	-100%
6150.6300.28	Transagallo - Grandfey - Contrib. d'investiss. Confédération	30.09.24	-160'000	-160'000									-160'000	-100%
6150.6310.28	Transagallo - Grandfey - Contrib. d'investiss. Etat FR	30.09.24	-1'450'000	-1'450'000									-1'450'000	-100%
6150.6320.28	Transagallo - Grandfey - Contrib. d'investiss. AGGLO	30.09.24	-1'060'000	-1'060'000									-1'060'000	-100%
6150.5010.24	Divers sentiers pédonniers	12.12.22	205'000	205'000									3'089	-2%
6150.6320.24	Divers sentiers pédonniers - Contrib. d'investiss. AGGLO	12.12.22	-75'000	-75'000									39'217	52%
6150.5010.25	Route de Chantemerle - Requalification - Etude	30.05.22	100'000	100'000									-13'667	14%
6150.5010.27	Route de Chantemerle - Requalification	11.12.23	3'570'000	3'570'000									3'509'973	-98%
6150.6310.27	Route de Chantemerle - Contrib. d'investiss. Etat FR	11.12.23	-500'000	-500'000									-500'000	-100%
6150.6320.27	Route de Chantemerle - Contrib. d'investiss. AGGLO	11.12.23	-1'535'000	-1'535'000									-1'535'000	-100%
6150.5010.26	Route du Château - Zone 30	30.05.22	162'000	162'000									29'217	-18%
6150.6320.26	Route du Château - Contrib. d'investiss. AGGLO	30.05.22	-81'000	-81'000									-81'000	-100%
6150.5010.30	Assaissement éclairage public	16.12.24	590'000	540'000									590'000	-100%
6150.5060.29	Véhicule Edilite - Tracteur John Deer 3R	16.12.24	82'000	82'000									82'000	-100%
6150.5010.102	Aménagement routier - Chenevière-Faye - I	14.12.20	625'000	436'900									-	0%
6150.5010.103	Aménagement routier - Chenevière-Faye - II	13.12.21	50'000	50'000									-222'843	346%
7101.5031.101	Chenevière-Faye - EP - Etude	07.09.20	44'700	6'800	-31'891								6'809	-15%
7101.5031.102	Chenevière-Faye - EP - I	14.12.20	1'075'000	356'700									-	0%
7101.5031.103	Chenevière-Faye - EP - II	13.12.21	850'000	850'000									498'531	-69%
7201.5032.101	Chenevière-Faye - EUVEC - Etude	07.09.20	104'300	10'200	-80'143								10'158	-10%
7201.5032.102	Chenevière-Faye - EUVEC - I	14.12.20	1'800'000	-									-0	0%
7201.5032.103	Chenevière-Faye - EUVEC - II	13.12.21	2'100'000	1'938'700									537'720	-26%
7101.5031.16	Assainissement - Lavapesson - Etape 2	31.05.23	135'000	124'100									124'067	-92%
7101.5031.17	Assainissement - Rte Charlemagne inférieure	11.12.23	890'000	890'000									890'000	-100%
7101.6350.99	Taxes de raccordements d'entreprises privées												35'645	
7101.6370.99	Taxes de raccordements de ménages privés												58'890	
7106.5290.18	CEFREN - Débit complémentaire souscrit EP	27.05.24	369'675	369'675									369'675	-100%



Cpte no	Libellé	Décisions AC			Dépenses						Solde au 31.12.24	% différence		
		Date	Montant		2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL				
7201.5032.13	Assainissement - Chambloux étape 6	26.05.14	570'000	En cours	205'100							-364'923	205'077	-36%
7201.5032.15	EU - Lavapesson - Etape 1	13.12.21	105'000	A clôturer	-		-105'355	-23'778	-17'081			-146'213	-41'213	39%
7201.5032.16	Assainissement - Lavapesson - Etape 2	31.05.23	165'000	A réaliser	148'000			-18'142	-3'423			-21'565	143'435	-87%
7201.6350.99	Taxes de raccordements d'entreprises privées			En cours			7'413	28'992	14'093			50'498	50'498	
7201.6370.99	Taxes de raccordements de ménages privés			En cours			42'254	31'594	11'511			85'359	85'359	
7900.5290.01	Révision générale du PAL	18.12.06	200'000	Terminé								-		
7900.5290.01	Révision générale du PAL	15.12.14	60'000	Terminé	-							-		
7900.5290.01	Révision générale du PAL	11.04.16	200'000	Terminé			-25'745					-459'083	917	0%
7900.5290.03	Participation frais d'études couverture Chambloux-Bertigny	10.12.18	235'000	En cours	123'000		-51'138	-17'632	-8'961			-138'218	95'782	-41%
TOTAL DES INVESTISSEMENTS			13'511'675		9'042'075		-1'697'394	-2'197'285	-2'630'943			-7'660'427	5'851'248	



Message relatif au crédit complémentaire pour l'assainissement du Lavapesson Etape 1 : Rte des Grives – Rte du Lavapesson

Un message relatif à l'assainissement a été présenté lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021.

Pour rappel, la mise à l'enquête pour la transformation d'un bâtiment sur la parcelle 58 RF a mis en évidence l'impossibilité de la réalisation, à futur, d'un deuxième collecteur sur la parcelle voisine n°55 RF, pour garantir l'assainissement en système séparatif du secteur vers la Rte du Vieux-Moulin.

La commune s'est vue contrainte d'anticiper une partie des travaux d'assainissement du secteur Lavapesson prévus pour 2030. Elle a opté pour la réaffectation aux EC du collecteur mixte existant et la pose d'un nouveau collecteur EU vers la route du Lavapesson. Le tronçon entre la route de Chantemerle et l'art. 55 RF a, par conséquent, été mis hors service. Le reste du tronçon sera assaini selon la planification, soit vers 2030.

Le 13 décembre 2021, l'Assemblée communale a accepté l'octroi d'un crédit complémentaire sur la base du budget présenté comme suit :

Travaux	Prix [CHF]
Génie civil, y.c. regards	65 000.00
Travaux de remise en état – paysagisme	20 000.00
Honoraires	9 000.00
Divers et imprévus	11 000.00
Total TTC	105 000.00

Or, durant les travaux, une conduite a cédé, ce qui a entraîné des dégâts conséquents en raison des infiltrations d'eau à la route du Lavapesson 1, propriété de M. René Schneuwly, et à la route du Lavapesson 1b, propriété de Mme Justine Soder et de M. Lionel Schneuwly.

De plus, l'estimation initiale s'est révélée inférieure au coût total des travaux selon devis.
Les plus-value sont les suivantes :

Travaux	Offre [CHF]	Facture [CHF]	Différence [CHF]
Génie civil, y.c. regards	65'000.-	96'104.23	+31'104.23
Travaux de remise – paysagisme	20'000.-	13'505.97	-6'494.03
Honoraires	9'000.-	8'179.02	-820.98
Constat avant travaux	2'000.-	1'000.-	-1'000.-
Divers et imprévus	9'000.-	3'958.85	-5'041.15
Infiltration d'eau	-	51'683.61	+51'683.61
Remboursement Helvetia	-	-8'000.-	- 8 000.00
Participation propriétaires	-	-20'218.40	- 20 520.00
Total	105 000.00	146'213.28	+41'213.28

Proposition du Conseil communal :

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement complémentaire de **CHF 41'213.28 TTC** au crédit d'investissement voté le 13 décembre 2021 en raison des plus-values et réparations urgentes nécessaires dans le cadre de ce projet.

Au nom du Conseil communal :

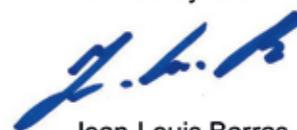
La Secrétaire



Bénédicte Laville



Le Vice-Syndic



Jean-Louis Barras

Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Granges-Paccot

Votre point de rencontre d'urgence se trouve à l'adresse suivante :

**Complexe sportif de Chantemerle,
Chantemerle 31, 1763 Granges-Paccot**

Comment repérer votre PRU ?

Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables : si le PRU est activé, une signalétique est placée devant le site.

Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application Alertswiss pour connaître l'état d'activation des PRU. Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.

CONTACTS

En tout temps les autorités communales restent à votre disposition.

Par téléphone : 026 460 68 20

Par email : commune@granges-paccot.ch



 ALERTSWISS



Nous vous invitons à conserver cette information dans un lieu connu de toute votre famille et facilement accessible en tout temps.



Santé, Affaires sociales, Petite enfance, AES & Naturalisations

Barbara Green-Studer
Conseillère communale

L'année 2024 a été marquée par de nombreux engagements concrets pour renforcer le bien-être, la solidarité et les liens entre les générations dans notre commune.

Du côté de la petite enfance, les structures communales — crèche, maternelle, accueil familial et extra-scolaire — ont accueilli plus de 150 enfants, compte tenu d'une demande accrue en 2024. L'engagement des équipes éducatives, le soutien de familles d'accueil et même celui de nombreux grands-parents ont permis de répondre aux besoins du quotidien avec bienveillance et professionnalisme.

En matière de santé et affaires sociales, la commune a accompagné de nombreuses personnes grâce à des soins à domicile, des repas livrés par des bénévoles, des transports pour rendez-vous médicaux, et un soutien social assuré par le SSR de La Sonnaz. Ces services essentiels ont aidé à préserver l'autonomie et la dignité de chacun.

Pour nos aînés, plusieurs activités ont rythmé l'année : sorties culturelles, marches, repas conviviaux, projections intergénérationnelles... Le programme 2025 promet déjà de belles rencontres, avec la volonté de maintenir les liens et de favoriser une vie active et enrichissante pour toutes et tous. Le groupe WhatsApp « Seniors Actu » et la page Facebook dédiée permettent de rester informés facilement.

Enfin, le dicastère a également accompagné les démarches de naturalisation, avec humanité et rigueur, pour accueillir de nouveaux citoyens au sein de notre belle communauté.

Ces avancées sont le fruit d'un engagement collectif — élu-es, professionnel·les, bénévoles, familles, associations — que je tiens à saluer chaleureusement.



Structures de la petite enfance, accueil extra-scolaire et soins aux enfants

La commune dispose de plusieurs structures permettant d'accueillir les tout-petits dans un cadre adapté et bienveillant.

La maternelle **Pain d'Épices** reçoit chaque jour jusqu'à **douze enfants âgés de 2 à 4 ans**, pris en charge par deux collaboratrices expérimentées. Environ deux douzaines d'enfants sont inscrits chaque année, dont certains viennent de communes voisines.

La **crèche Mille-Pattes**, quant à elle, peut accueillir jusqu'à 37 enfants simultanément. En 2024, elle a accueilli **un total de 109 enfants**, avec un taux d'occupation annuel de 84 %. Toutefois, 21 enfants ont été placés dans des structures situées hors de la commune, illustrant une demande toujours soutenue.

Le service de garde d'enfants en milieu familial, **Famiya**, a également joué un rôle important. Trente-cinq familles ont bénéficié du soutien de la commune pour confier leurs enfants à des accueillantes. Au total, **46 enfants** ont été pris en charge, dont la moitié en âge préscolaire ce qui correspond à 9 EPT, bien que seulement cinq accueillantes soient domiciliées à Granges-Paccot.

Les places limitées dans les structures au niveau régional oblige certaines familles à se tourner vers des structures situées en ville ou dans des communes voisines. Cela permet néanmoins de répondre en grande partie aux besoins en accueil familial de jour.



L'accueil extra-scolaire (AES) est assuré sur deux sites : Chavully et Chantemerle. Ensemble, ils disposent d'une capacité d'accueil de 84 places par tranche horaire. En raison de la demande croissante, une extension temporaire à 108 places a été autorisée. En 2024, ils ont accueilli au **total 168 enfants**, dont une partie réside dans la commune voisine de La Sonnaz. Onze collaboratrices, engagées à temps partiel, assurent le bon encadrement des enfants en dehors des heures de classe.

Par ailleurs, même si la commune ne dispose pas de données chiffrées sur le sujet, il convient de souligner et de remercier **l'implication des grands-parents** qui assument, souvent de manière informelle mais essentielle, une partie de la garde de leurs petits-enfants.

L'Office familial continue d'offrir des consultations de puériculture deux fois par mois à Granges-Paccot. Les parents peuvent également se rendre tous les jours de la semaine au siège de l'office à Fribourg pour bénéficier de conseils et de soutien.

Dentiste scolaire : 23 enfants ont bénéficié de subventions communales pour des soins dentaires ou des traitements orthodontiques. Ces aides sont accordées sur la base des décisions du Conseil communal, conformément au règlement en vigueur.

Nous avons organisé **une première rencontre réunissant les acteurs de la petite enfance** le 2 septembre 2024. Quinze personnes y ont participé pour poser les bases d'une politique communale cohérente avec le concept cantonal et son plan de mesures. Ce moment d'échange a permis de formuler plusieurs recommandations concrètes. Certaines, comme les cafés parents, ont déjà pu être mises en œuvre dès 2025.

Naturalisations

En 2024, **la commune a validé 18 dossiers de demande de naturalisation**. Chaque dossier a suivi le processus officiel, défini par la Confédération et le Canton, et les candidats adultes ont été auditionnés par la commission de naturalisation communale. Les noms des nouveaux citoyens et citoyennes ont été publiés dans les "Trait d'Union" des mois de mai et décembre 2024.

Depuis le début de l'année 2025, 3 nouvelles personnes ont obtenu leur naturalisation :

Nom	Prénom	Pays d'origine
Chebbi	Ilyes	Tunisie
Özdemir	Sila	Turquie
Cisse	Adama	Pays-Bas

Le Conseil communal félicite chaleureusement les nouveaux citoyens qui se sont vus octroyer un droit de cité durant l'année écoulée et leur souhaite la bienvenue.



Santé et affaires sociales

En matière de soins à domicile, le **Réseau Santé Sarine (SASDS)** a assuré un accompagnement auprès de **61 habitants** de la commune en 2024. Ce chiffre témoigne de l'importance de ce service dans le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de fragilité. À côté du réseau officiel, plusieurs prestataires privés ainsi que des infirmières indépendantes exercent également sur le territoire. Leur activité, bien que précieuse, reste difficile à quantifier précisément.

Le service de **livraison de repas à domicile** fonctionne grâce à l'engagement de cinq bénévoles du Manoir. Chaque jour, du lundi au samedi, ils assurent la livraison de cinq à douze repas auprès des personnes qui en ont besoin. Ce service joue un rôle clé pour le bien-être et l'autonomie des bénéficiaires. La Fondation Saint-Louis assure également un service de repas auprès de nos concitoyens.

Les transports, quant à eux, sont pris en charge par les **chauffeurs bénévoles de la Croix-Rouge et du service Passe-Partout**. Grâce à leur dévouement, de nombreux habitants peuvent être conduits à leurs rendez-vous médicaux ou autres déplacements essentiels en toute sécurité.

Le **Service Social Régional de La Sonnaz (SSRS)**, qui regroupe les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley-Ponthaux et La Sonnaz, intervient pour étudier les demandes d'aide financière. Celles-ci sont ensuite soumises à la Commission sociale avant d'être validées. Le service propose également un accompagnement global : **aide administrative, soutien psychologique, appui relationnel ou encore accompagnement dans la réinsertion socio-professionnelle**. Les motifs de demande sont variés : avances de rentes AI ou PC, fins de droits au chômage, situations de monoparentalité, maladies ou hospitalisations, surendettement, voire des problématiques liées à la toxicomanie ou à la privation de liberté.

Avec une population de près de 18'000 habitants au 31 décembre 2023, le SSR de La Sonnaz se place au cinquième rang des services régionaux du canton de Fribourg. Selon les données de l'Office fédéral de la statistique, le taux d'aide sociale au niveau national a légèrement diminué en 2023, passant à 2,8 % (soit une baisse de 0,1 % par rapport à l'année précédente). Dans le canton de Fribourg, ce taux était de 1,9 %, et les communes du SSR de La Sonnaz présentent un taux encore inférieur, traduisant une situation relativement stable.

Dons aux œuvres caritatives : sur le plan de la solidarité locale, la commune a soutenu vingt organisations pour **un montant total de 9'150 francs**. Ces dons témoignent de l'engagement du dicastère en faveur du tissu associatif et de l'entraide.



Seniors et liens intergénérationnels

L'année 2024 a vu un enrichissement notable de l'offre destinée aux aînés. **Deux sorties en car** ont été organisées : l'une aux studios de la RTS, l'autre au Palais fédéral.

Ces escapades, très appréciées, ont été complétées par d'autres activités variées : **conférences, visites, rencontres, moments conviviaux ainsi que sorties dans la nature et marches pour rester en forme**. L'engagement de la commission seniors, responsable de la programmation et d'une grande partie de l'animation est à souligner. Elle peut également compter sur l'aide bienvenue d'une citoyenne dynamique.

Les anniversaires dits « ronds » ont été l'occasion d'inviter personnellement les seniors concernés à un moment chaleureux, marqué par une petite attention. Les personnes fêtant leur 90e anniversaire ont quant à elles été personnellement félicitées par le syndic et la responsable du dicastère, une marque de reconnaissance qui ne laisse personne indifférent.

Le traditionnel **repas de Noël**, accompagné d'une **jolie prestation musicale des élèves de l'école primaire**, a une fois encore connu un beau succès. Ce rendez-vous reste un moment fort de la vie communautaire, placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Du côté des projets intergénérationnels, le film « **Générations Granges-Paccot** », réalisé en janvier 2024 avec le soutien de l'État, a rencontré un franc succès lors de sa première projection, le 7 octobre. Ce projet a touché un large public et renforcé les liens entre les générations. D'autres séances de projection sont prévues afin de continuer à faire vivre ce bel élan.

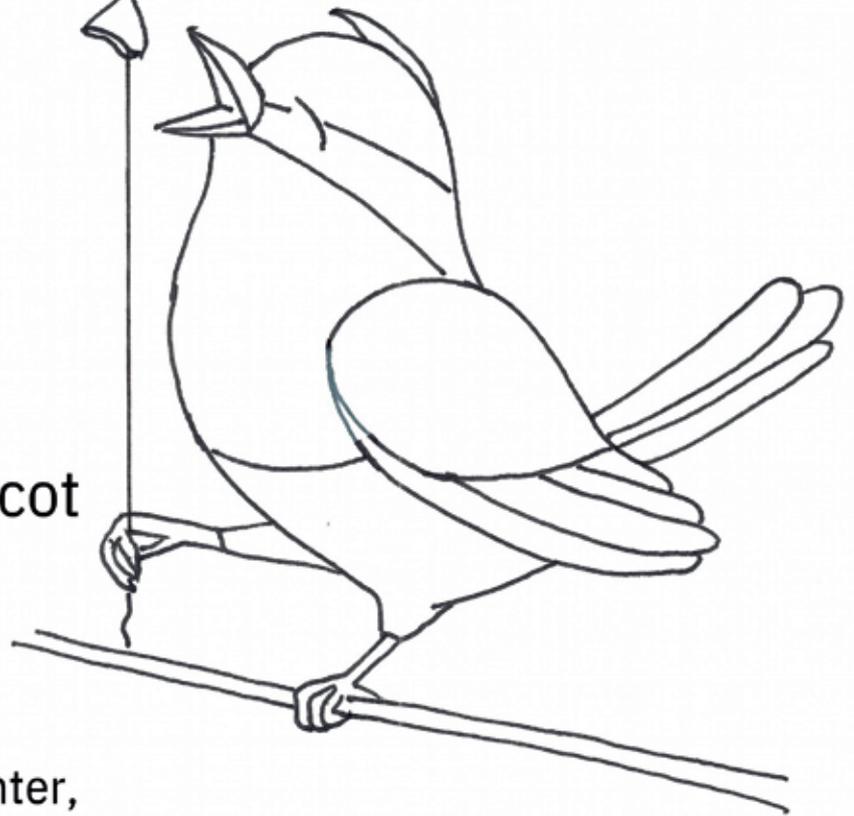
*Scannez le QR code pour visionner
le film "Générations Granges-Paccot"*



Si tu aimes chanter,
viens donc avec
nous !



Le chœur-mixte de
Givisiez/Granges-Paccot
recrute !



Nul besoin de connaître la
musique, juste l'envie de chanter,
de faire de belles rencontres.

Nous répétons le jeudi soir, de 19h30 à 21h30.

Pour un essai, pour un début, même timide, rendez-vous à la salle de
répétition du

Centre paroissial de Givisiez
chemin St-Laurent 1 (1er étage)
à Givisiez

Nous serions heureux de t'accueillir.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Bernard Bourguet
079 828 77 48



Transport et Communication, Routes et Édilité

Jean-Louis Barras
Vice-Syndic

Dans le cadre de **la mise en séparatif et du réseau d'eau potable sous la route de la Chenevière, des Maçons, de la Faye et de la Rapetta**, les tapis bitumineux de base ont été refaits à neuf dans le courant de l'année 2024 et les arrêts de bus ont été mis aux normes LHand. Un tapis phonoabsorbant sera posé dans le courant de l'année 2025.

Je remercie tous les habitants bordiers de ces routes pour leur compréhension et leur patience lors de ces travaux conséquents.

Les études pour **la requalification de la route de Chantemerle** et la place villageoise sont à bout touchant et le début des travaux est prévu pour le printemps 2025.

Les études pour **la traversée du viaduc de Grandfey** dans le cadre de la transagglomération avancent, le début des travaux devrait commencer dans le courant de l'année 2026.

Les études pour **la couverture de la N 12** continuent.

Une étude menée par le canton en collaboration avec la commune de Granges-Paccot a commencé à fin 2024 pour une **liaison de mobilité douce entre le carrefour Ibis et le quartier de l'Englisberg**.

Les **sentiers pédestres** ont été inaugurés au printemps lors d'une magnifique journée de fête villageoise.

Un grand **merci au personnel de l'édilité qui entretient, déneige, fleurit** nos routes, giratoires, terrain de sport, etc., pour rendre notre village plus agréable.



Sentiers communaux de GRANGES-PACCOT



Sentier Chantemerle

1'200m
Difficulté: Moyen

- 1 Informations
- 2 Informations

1. Les amphibiens
2. Le cycle de l'eau
3. Zone de pique-nique



Sentier Firmin Jaquet

275m
Difficulté: Facile

- 1 Informations

1. La biodiversité
2. Le Lavapesson

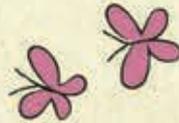


Sentier Lavapesson

1'700m
Difficulté: Difficile

- 1 Informations

1. Murs de pierres sèches
2. Nos forêts
3. La naissance des poissons
4. Informations
5. Les chauves-souris



Commune de
Granges-Paccot

Réponses du quiz:

1. Un animal qui a besoin de deux milieux de vie, aquatique et terrestre.
2. Les crocodiles ont une queue alors que les anoures n'ont pas de queue à l'état adulte.
3. En favorisant la diversité des essences des arbres de la forêt.
4. Par un tunnel qui relie Granges-Paccot à la station d'épuration (STEP) de Fribourg.
5. Les chiroptères.
6. Des ours et une fois éclos, des petits poissons nommés alevins.
7. Les pêcheurs lavaient leurs poissons dans la rivière nommée Lavapesson, écrit dans la langue de l'époque "Lavapesson", ce qui est devenu petit à petit Lavapesson.
8. Grenouille, crapaud, triton, salamandre, phytophacton, algue, périphton, libellule...
9. Un Granges-paccotais, enseignant, passionné de botanique.
10. Les pierres sont assemblées sans mortier.



Adduction et Épuration des eaux, Police du feu, Protection civile

Frank Kirchner
Conseiller communal

Eaux

Dans le cadre des décisions prises par les Assemblées communales des 14.12.2020 et 13.12.2021, des crédits d'investissements ont été alloués pour la réalisation de travaux visant à **améliorer les infrastructures liées à l'eau**. Ces crédits ont permis de poursuivre les efforts de mettre en séparatif les quartiers situés **au nord-ouest de l'autoroute et de remplacer dans ces secteurs les anciennes conduites** en Eternit par des conduites en fonte pour l'approvisionnement en eau potable. La majeure partie de ces travaux est à présent achevée et les derniers travaux vont être finalisés en 2025.

Nouvelle convention pour la STEP de Fribourg

Une nouvelle convention est en cours de négociation avec la ville de Fribourg pour remplacer l'ancienne convention qui est encore en vigueur jusqu'à fin 2025.





Informations sur l'eau potable

Le Service des eaux vous informe que pour l'année 2024 :

Consommation	229'691 m ³ d'eau ont été produits, correspondant à 630 m ³ /jours
Qualité hygiénique	19 analyses ont été effectuées par le laboratoire cantonal en 2023, soit : ☒ 15 sur le réseau communal ☒ 4 au départ des sources Les échantillons microbiologiques prélevés dans le réseau présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales.
Qualité chimique	Dureté moyenne de l'eau dans le réseau : 36°fH (très dure) => tenir compte de cette valeur pour le dosage des produits à lessive. Nitrates : 15 mg de nitrates par litre. Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg de nitrates par litre. La qualité chimique de l'eau potable de Granges-Paccot est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.
Origine de l'eau	48% Source de la Galerie d'Agy (moyenne de 165 lt/min) Cette source est propriété de la Commune de Granges-Paccot et est traitée par une installation UV (Ultraviolet). 44% Provient du Consortium de la Ville de Fribourg. 8% Provient du réseau de la Ville de Fribourg (chambre du Mettlet et Chamblieux)
Autres caractéristiques	Température de l'eau : env.12°C Goût neutre et agréable
Personnes de contact	Conseiller communal responsable des eaux Frank Kirchner 077 455 00 79 / 026 465 25 32 frank.kirchner@granges-paccot.ch Fontainier Pascal Bourguet 079 450 80 90 pascal.bourguet@granges-paccot.ch



Formation et enseignement, Culture, Tourisme

Yves Litandi
Conseiller communal

Pour la rentrée 2024/2025, le cercle scolaire de Granges-Paccot / La Sonnaz a accueilli un total de **465 élèves répartis dans 21 classes sur les 3 bâtiments** suivants des 2 communes :

- L'école primaire de Chavully (Granges-Paccot)
- L'école primaire de Chantemerle (Granges-Paccot)
- L'école primaire de Lossy (La Sonnaz)

Grâce à nos enseignants.es, nos équipes de la bibliothèque et de la ludothèque ainsi que les différents intervenants scolaires, la rentrée a débuté dans un contexte propice à l'apprentissage et la découverte de nouvelles connaissances pour les enfants.

Service de psychomotricité

Depuis les vacances d'automne, le service de psychomotricité a pu s'établir dans les locaux de Chavully pour **compléter les services de psychologie et logopédie**. Ces trois services font parties des services auxiliaires, conformément aux exigences de la loi scolaire.

Klapp

L'intégration de **l'application Klapp** dans l'école a permis d'introduire un nouveau canal de communication et un support d'information entre les parents et le personnel enseignant. Il s'agit d'une application mobile sur les smartphones, tablettes ou sur une page web. **Elle permet une vue d'ensemble des informations concernant l'école**. Il y a également la possibilité de recevoir les messages par mail sans installation de l'application.



Spectacle de Noël

Du 15 au 17 décembre 2024, l'école a présenté son concert de Noël qui a ébloui les spectateurs. Nos seniors ont eu la chance s'assister à la première représentation lors du repas des aînés, les familles ont pu profiter d'un thé chaud après la représentation, servi par les membres du conseil des parents. Les plus petits ont pu apprécier la dernière.

Camp de ski

Durant la semaine du 27 au 31 janvier, nos élèves de 7H et 8H ont participé au camp de ski à la station de Villars. Grâce à nos moniteurs.trices avec le renfort de l'école de ski, les élèves ont partagé une semaine dans le chalet "La Maison de Montagne de Bretaye".

Devoirs accompagnés

Depuis cette année scolaire, les devoirs accompagnés sont donnés par les enseignantes de l'école et coordonnés par une intervenante scolaire.

Coup de balai

Durant la semaine du 19 mai au 23 mai, l'école, en collaboration avec l'équipe de l'édilité ainsi que la déchetterie participeront à l'action coup de balai. Ceci afin de sensibiliser les élèves aux déchets et à l'environnement.

Bibliothèque

Nous avons toujours la chance de bénéficier des nombreuses activités et d'un service de qualité dans notre bibliothèque scolaire. Que ce soit le "Né pour lire" destiné à donner goût dès le plus jeune âge aux activités pour nos **seniors**, vous pouvez retrouver le programme annuel sur la page de la bibliothèque.

Plusieurs fois par mois, les élèves se rendent par classe à la bibliothèque afin de pouvoir emprunter des livres et peuvent échanger entre eux.

Ludothèque

Notre service de la ludothèque continue de mettre à disposition des jeux et du matériel d'évènement pour les enfants. L'équipe prend toujours soin de proposer un choix d'actualité et variés, **disponible pour réservation sur le site de la ludothèque.**

Né-e pour lire Grandir avec des livres: un atout pour la vie !

je 7 septembre
sa 7 octobre
je 2 novembre
sa 16 décembre
2023

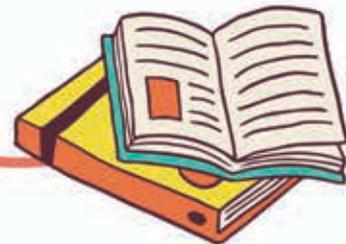
sa 13 janvier
je 1^{er} février
sa 23 mars
je 2 mai
sa 15 juin
je 4 juillet
2024



de 9h30 à 10h
les jeudis, à l'Espace Jean Perriard
les samedis, à la bibliothèque
Pour les 0 - 4 ans et leur(s) parent(s)
sans inscription

Bibliothèque de Granges-Paccot, route de Chantemerle 64
bibliotheque@granges-paccot.ch / tél. 026 450 68 75





JEUDI 26 JUIN 2025

À LIVRE OUVERT

18:30 - 19:30

Découvrez nos nouveautés, nos coups de cœur, et (*si vous le souhaitez*) partagez vos dernières lectures, le temps d'une rencontre à la bibliothèque.





Finances et impôts, Industries et Commerces

Philippe Chassot
Conseiller Communal

Comptes de résultats

L'année 2024 marque le troisième exercice de présentation des comptes annuels sous la norme MCH2.

Les comptes de résultats 2024 se soldent par un bénéfice de Fr. 1'740'313.47 alors que le budget prévoyait un découvert de Fr. 1'420'814.28. La différence entre le budget et les comptes effectifs s'élève à Fr. 3'161'127.75.

Ce résultat bien meilleur que prévu s'explique notamment par :

- Une excellente maîtrise globale des charges pour un montant effectif de CHF 20'377'559.71 pour un montant budgété de CHF 21'040'033.68 et ce malgré l'augmentation des réserves existantes de CHF 203'261.05 pour l'approvisionnement en eau et CHF 418'463.75 (traitement des eaux usées). L'augmentation de ces 2 comptes de réserve n'étaient pas budgétée.
- Une importante augmentation de l'impôt net sur le bénéfice des personnes morales (selon budget Fr. 3'218'000.- / effectif Fr. 6'171'186.05). Cette augmentation est due à un élément exceptionnel non récurrent ayant eu lieu en 2024 et n'étant pas censé se reproduire dans le futur.



COMPTES 2024

Les écarts par service se présentent comme suit :

SERVICES	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
ADMINISTRATION GENERALE	1 696 894	530 757	1 942 429	555 000	1 815 977	556 819
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	638 992	125 292	678 251	121 000	587 784	111 087
FORMATION	6 482 849	737 999	6 949 812	777 400	6 758 027	747 334
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	611 260	27 491	642 651	25 700	613 673	24 278
SANTÉ	1 624 267	25 195	1 937 469	18 000	1 894 993	25 201
PRÉVOYANCE SOCIALE	2 463 798	151 647	2 624 480	139 700	2 397 308	139 918
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 990 409	252 665	2 306 150	152 250	2 191 254	192 187
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2 083 835	1 761 357	2 010 833	1 618 800	2 065 798	1 750 958
ECONOMIE PUBLIQUE	297 759	181 074	279 716	217 350	274 638	223 032
FINANCES ET IMPÔTS	2 791 041	17 077 227	1 668 244	15 994 019	1 778 108	18 347 059
TOTALISATION	20 681 103	20 870 705	21 040 034	19 619 219	20 377 560	22 117 873
RESULTAT	189 603			1 420 814	1 740 313	

Investissements clôturés en 2024

Crédit d'investissement	Crédit voté	Crédit utilisé
Divers sentiers piétonniers	205'000	201'911
'- contr. inv. Agglo	- 75'000	-114'217
Route du Château – zone 30	162'000	132'783
'- contr. inv. Agglo	-81000	-
Révision générale du PAL	460'000	459'083
	671'000	679'560

COMPTES DES INVESTISSEMENTS 2024

Investissements en cours (crédits reportés sur 2024)

Crédit d'investissement	Crédit voté	Crédit utilisé (>2023)	Crédit utilisé (en 2024)	Crédit reporté
Vestiaire suppl. +				
Agr. terrain entr.	1'415'000		443'836	971'164
Transagallo – Pont de Granfey –				
Participation concours	130'000	125'076	17'172	-12'249
Transagallo				
– Pont de Grandfey	2'540'000			2'540'000
./ div. contr. inv.	-2'670'000			-2'670'000
Divers sentiers piétonniers	205'000	147'004	54'907	-3'089
- contr. Agglo	-75'000		-114'217	39'217
Rte de Chantemerle				
Etude	100'000	113'667		-13'667
Requalification	3'570'000		60'027	3'509'973
- contr. Etat FR	- 500'000			-500'000
- contr. Agglo	-1'535'000			-1'535'000
Assainissement éclairage pub.	590'000			590'000
Véhicule édilité	82'000			82'000
Assainissement & aménag.				
Chenevière & Faye	6'649'000	3'587'781	2'180'847	880'375
EU – Lavapesson – Et.1	105'000	129'133	17'081	-41'213
Assainissement - EC				
Lavapesson – Et. 2	135'000	10'933		124'067
Rte Chantemerle inf.	890'000			890'000
- taxes racc.		-78'341	-16'195	-94'535
CEFREN-débit compl.	369'575			369'575
Assainissement - EU				
Chamblioux Et. 6	570'000	364'923		205'077
Lavapesson – Et.2	165'000	18'142	3'423	143'435
- taxes racc.		-110'953	-25'604	-136'557
Part. frais étude couverture				
Chamblioux – Bertigny	235'000	130'257	8'961	95'782
	12'970'75	4'437'622	2 630 238	5'434'355



Déchets, Police, Forêts, Energie, Agriculture, Manifestations

Nadège Thévoz
Conseillère communale

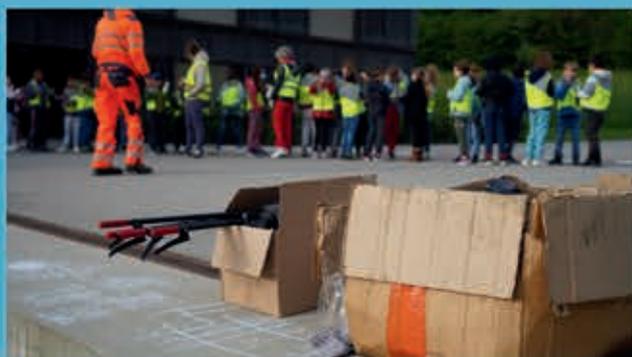
Forêts

Lors de l'assainissement des sentiers du village, une nouvelle place de pique-nique ainsi qu'un nouveau foyer ont été créés dans la forêt du Lavapesson.



Déchets

La semaine « Coup de balai » a eu lieu du 13 au 17 mai 2024. Durant cette semaine, les élèves ont pu apprendre les différents aspects du tri. En plus de leurs activités liées aux déchets en classe, les élèves ont aussi participé au ramassage des déchets dans le village et visité notre déchetterie intercommunale, où ils ont pu apprendre le tri et la revalorisation des déchets. La semaine s'est clôturée par l'invitation des parents à venir découvrir l'exposition des œuvres d'art en déchets faites par les élèves, ainsi qu'un goûter.



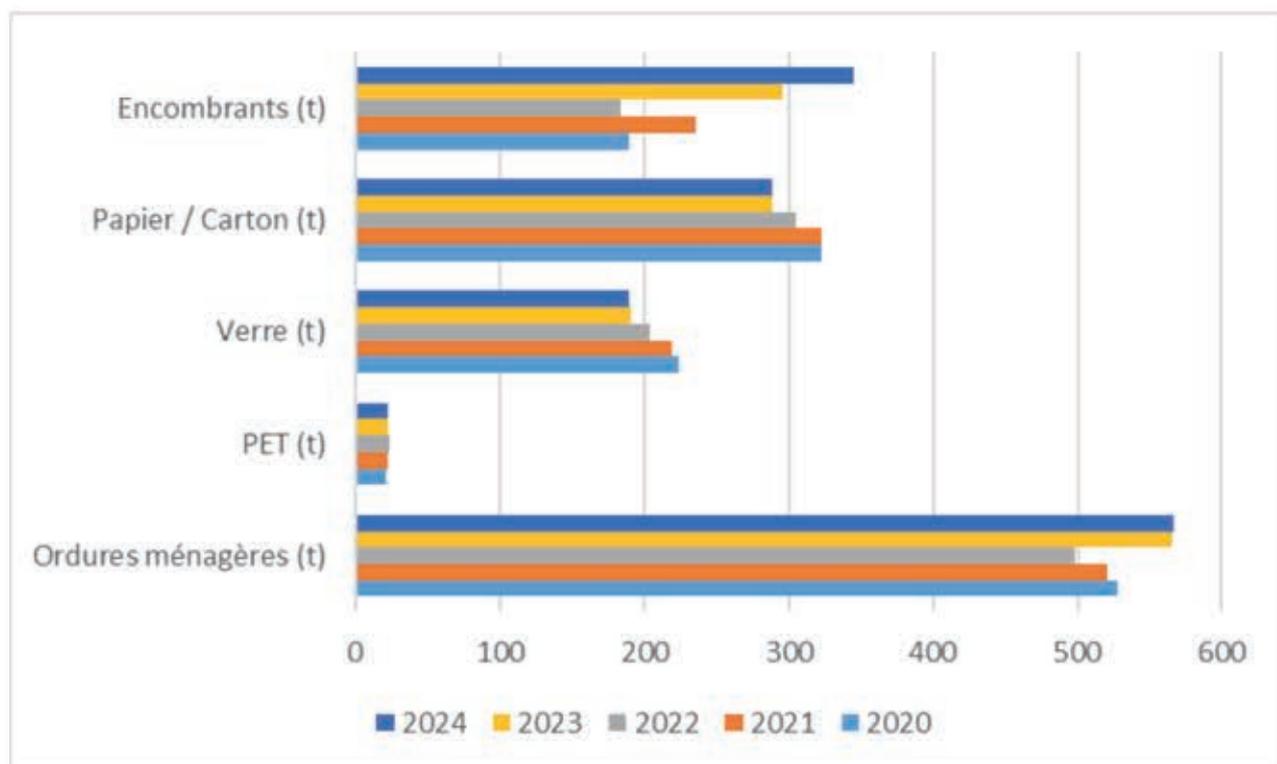
Déchetterie

Voici les quantités de déchets traitées par la déchetterie intercommunale depuis les 5 dernières années.

Les ordures ménagères restent relativement stables avec une légère augmentation ces deux dernières années.

Les papier-carton sont en baisse grâce aux efforts de tri dans les ménages et la diminution des tout-ménages publicitaires. Le verre est en baisse également.

Les déchets encombrants quant à eux ont subis la plus grande hausse pour atteindre 345 tonnes en 2024 contre 190 tonnes en 2020.



DID YOU KNOW?

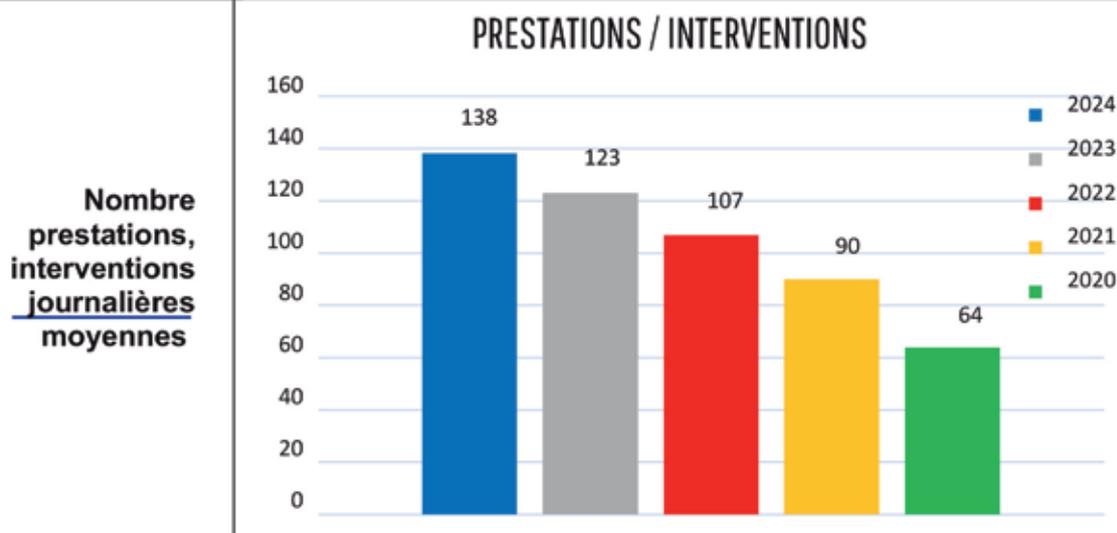
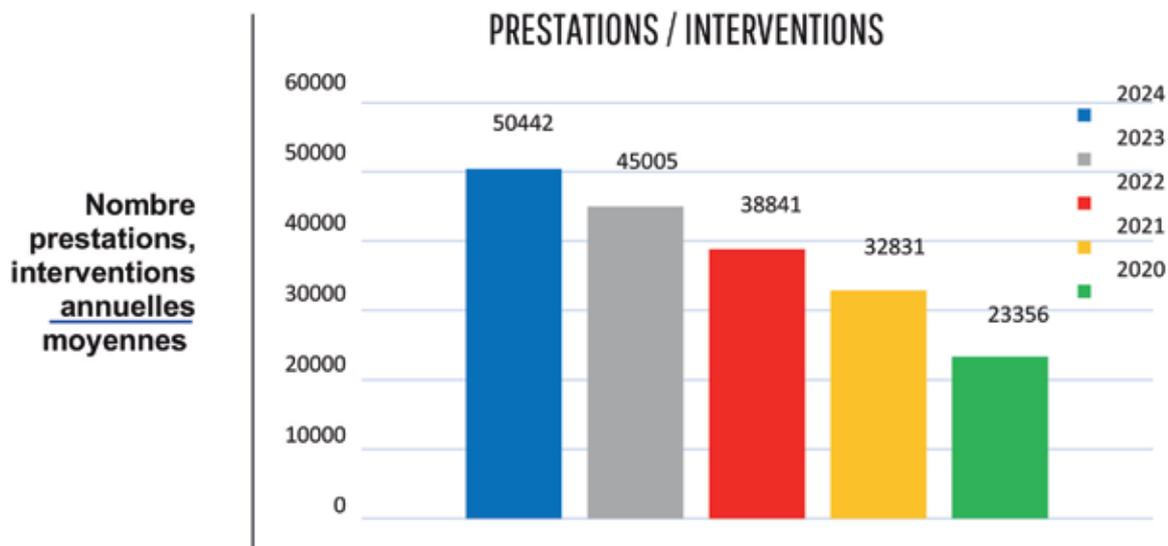


La quantité de PET collectée en 2024 correspond à 811'000 bouteilles soit presque 15'000 litres de pétrole et une équivalence de 60 tonnes de gaz à effet de serre.

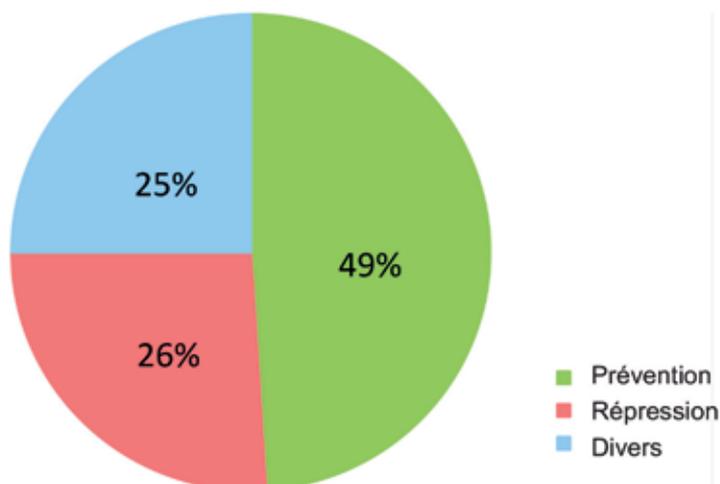


Police intercommunale (AcoPol)

En 2024, la police intercommunale (AcoPol) a œuvré sur 5 communes à savoir Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Corminboeuf et Matran.



Types d'intervention



Commission de l'énergie

La consommation d'eau par habitant en Suisse se situe **en moyenne autour de 150 à 160 litres par jour**. Cela comprend l'eau utilisée pour les besoins domestiques (boisson, cuisine, hygiène, nettoyage) ainsi que l'eau consommée indirectement par le biais des produits et services. En appliquant des solutions simples au quotidien, il est possible de réaliser des économies substantielles d'eau tout en préservant l'environnement. Nos astuces :



Réparer les fuites

Réparer rapidement les fuites dans les tuyaux, robinets ou toilettes.



Prendre des douches plutôt que des bains

Les douches consomment généralement moins d'eau.



Réduire le temps passé sous l'eau

Couper l'eau pendant le savonnage ou le brossage des dents.



Choisir des robinets, douchettes et toilettes économes

Installer des équipements à faible débit.



Toilettes à double chasse

Utiliser un système 1,5 / 3 litres pour limiter la consommation.



Choisir des appareils économes (A+++)

Pour le lave-vaisselle et le lave-linge.



Installer un système de collecte d'eau de pluie

Utiliser l'eau de pluie pour arroser le jardin.



Arroser tôt le matin ou tard le soir

Pour limiter l'évaporation, surtout en période chaude.



Plantes locales et paillage

Planter des espèces adaptées au climat et couvrir le sol pour garder l'humidité.

La gestion de l'eau est essentielle pour préserver nos ressources naturelles et assurer la durabilité de l'approvisionnement en eau, surtout dans un contexte de changement climatique et de population croissante. En appliquant des solutions simples au quotidien, en améliorant l'efficacité des infrastructures et en sensibilisant le public, il est possible de réaliser des économies substantielles d'eau tout en préservant l'environnement.

La consommation d'eau en Suisse varie en fonction de plusieurs facteurs, notamment en fonction du secteur : domestique, industriel ou agricole. En général, la Suisse bénéficie de ressources en eau abondantes, grâce à ses nombreuses rivières et lacs, ainsi que des précipitations régulières. Mais il y a déjà eu des problèmes de disponibilité en eau après de longues périodes sans pluie, comme malheureusement observé ces dernières années.

MEMODéchets



Toutes les informations sur le tri des déchets et la déchetterie de Granges-Paccot dans votre poche grâce à l'app



Scannez le QR Code et retrouvez toutes les informations utiles pour le tri de vos déchets.



Aménagement et Environnement

Alexis Overney
Conseiller communal

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le **plan d'aménagement local (PAL)** de la commune est en phase de révision générale depuis l'année 2008.

Des premières mises à l'enquête de la révision générale ont été publiées dans la Feuille officielle des 7 juin 2013, 27 décembre 2013 et 4 juillet 2014. Le Conseil communal a adopté la révision générale du PAL les 26 août 2014 et 7 juillet 2015. Dans une première décision rendue le 6 juillet 2016, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC, aujourd'hui Direction des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, DIME) a refusé d'approuver un certain nombre de mesures.

Le 31 août 2018, le Conseil communal a mis à l'enquête publique une nouvelle mouture du projet de révision. Dans sa décision du 23 janvier 2021, la DAEC a approuvé partiellement l'adaptation du PAL) de la commune. Parmi les modifications qui n'étaient pas approuvées, figurait la réglementation relative au Plateau d'Agy.

Le Conseil communal a immédiatement remis l'ouvrage sur le métier et a procédé à une nouvelle mise à l'enquête dans la Feuille officielle du 13 mai 2022. Six oppositions ont été déposées contre ce projet.

Durant l'année 2024, le Conseil communal a œuvré pour trouver des solutions avec les opposants, ce qui a pu être fait avec succès pour une majorité d'entre eux. Il a également établi les nouvelles modifications du règlement communal d'urbanisme (RCU), notamment en lien avec l'adoption, par le Conseil d'agglomération, du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

La nouvelle mise à l'enquête a eu lieu en mars 2025.

Autres dossiers d'aménagement

Le Conseil communal a également poursuivi le traitement des oppositions à un plan d'aménagement de détail (PAD).

Dossiers régionaux

Le Conseil communal a également collaboré à plusieurs dossiers régionaux.

Le **Plan directeur régional de la Sarine (PDR)** a été élaboré par l'Association régionale de la Sarine (ARS). Il est actuellement en consultation auprès des services de l'Etat. Les vœux exprimés par la commune ont été pris en compte. Plus particulièrement, le premier signe concret issu de ce PDR consistera dans la **mise en œuvre des Chemins de la Sarine, dont un tronçon parcourt la commune (du pont de Grandfey au restaurant des Quatre-Vents).**

Le Conseil communal a également été associé au **projet de couverture de l'autoroute A12**, conduit par la DIME. Ce projet constitue une réelle opportunité, pour la commune, de réduire drastiquement le bruit généré par le trafic routier dans le quartier de Chamblieux. Les surfaces situées sur la couverture seraient dédiées à la nature.

Le Canton a mis en œuvre une série d'études en vue d'établir un *masterplan* du **Pôle Jura Chassotte**. Divers thèmes y sont traités (transports publics, aménagement, nature et paysage). La commune a participé aux travaux d'élaboration de ce Masterplan.

Les communes de Givisiez et de Granges-Paccot ont enfin œuvré à **l'élaboration du PAD Chassotte, destiné à mettre en valeur le domaine du même nom**, qui est détenu en propriété commune par les deux collectivités.



Environnement

Le 13 décembre 2022, le Conseil communal a été saisi d'une lettre d'information de la DIME en relation avec les espaces réservés aux eaux. Ces espaces consistent dans des corridors bordant les cours d'eau et les étendues d'eau, visant à garantir la protection contre les crues, à prévenir les atteintes nuisibles aux eaux, à créer des espaces naturels et à offrir des lieux de détente. Ils sont soumis à des restrictions de construction et d'exploitation prévues par le droit fédéral et par le droit cantonal. De plus, le portail cartographique du canton de Fribourg indique que certains tronçons du ruisseau Lavapesson qui ont été mis sous tuyau devraient être remis à ciel ouvert.

Dès lors que cette question touche la commune (parcours du Lavapesson), le Conseil communal s'est saisi du problème avec l'aide de mandataires spécialisés.

Des solutions ont été trouvées en ce sens qu'il a pu être démontré que, sur le plan technique, la mise à ciel ouvert des tronçons du Lavapesson situés sous la route du Lavapesson et à proximité du terrain de football est infaisable. Les distances par rapport au cours d'eau souterrain ont ainsi pu être réduites.

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement a siégé à une reprise durant l'année 2024. Les informations liées à l'évolution de la révision du PAL ont été données.





Subventions
également
disponibles pour
les particuliers

AGIR maintenant

pour la biodiversité en milieu bâti

Le portefeuille d'actions **biodiversité** vous propose
différentes mesures **subventionnées** pour **enrichir** vos
jardins.



**INFOS
& CONDITIONS DE
PARTICIPATION**



museum
FRIBOURG
FREIBURG



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA



Constructions et immeubles communaux, Sport et Sociétés locales

Roman Neuhaus
Conseiller communal

Bâtiments

Centre sportif

L'année 2024 a été marquée par plusieurs avancées notables visant à améliorer la qualité de nos services. Dès le début du mois de septembre, nous avons entamé **l'agrandissement du terrain d'entraînement**. Cette entreprise a cependant été quelque peu entravée par des conditions météorologiques défavorables, rendant les travaux plus complexes qu'anticipés.

Si tout se déroule comme prévu, **l'ouverture de cette nouvelle infrastructure est programmée pour mai 2025**. Cette extension permettra au FC Granges-Paccot d'offrir davantage de créneaux d'entraînement à ses équipes. Par ailleurs, à la fin de l'année, nous avons obtenu le permis de construire pour **la réalisation de deux nouveaux vestiaires ainsi que la création d'un terrain multisports**.

Constructions

Depuis 2019, toutes **les demandes de permis de construire se font via la plateforme FRIAC**. Différentes demandes sont également traitées, sans demande de permis via la plateforme FRIAC, comme la pose de panneaux solaire et l'installation chauffage comme les pompes à chaleur.

Cette année **2024 a été bien chargé au niveau des constructions** il y a eu passablement de rénovation et construction de tout type de bâtiment.

Ecole

Pour la rentrée scolaire 2024-2025, face à une demande particulièrement élevée, nous avons été contraints de mettre en place un AES supplémentaire en urgence. Ce nouvel espace a été aménagé au sein de l'école de Chantemerle.

Sports et sociétés locales

Granges-Paccot bénéficie de plusieurs sociétés locales :

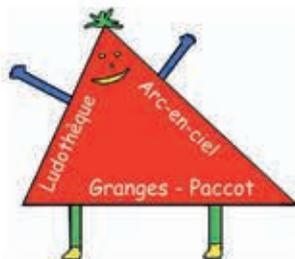
- FC Granges Paccot
- Futnet Granges-Paccot
- Amicale des patoisants Intrè No
- Amicale des sapeurs-pompier
- Badminton Club
- Chœur mixte Givisiez/Granges-Paccot
- Compagnie du Ranc'Art
- Groupement des Aînés
- Gymnastique des Dames
- Société de Jeunesse
- Jodlerklub Alperösli
- Quadrille du Pays de Fribourg

Je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes ainsi que les comités des sociétés locales pour leur engagement, leur travail et leur bénévolat.

Commission de construction

La Commission effectue des inspections de bâtiments et veille au respect des normes de constructions sur le territoire communal.





Bibliothèque et Ludothèque

La ludothèque communale **Arc-en-ciel** propose un service de prêt de jeux de société, d'extérieur, d'imitation, de construction, en bois, d'instruments de musique, de consoles et jeux vidéo ainsi que de jeux géants pour vos fêtes d'anniversaires.

Adresse : Route de Chantemerle 60 - 1763 Granges-Paccot
026 460 68 95 - ludoarcenciel@granges-paccot.ch

Horaires : Mardi et jeudi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h
Ouvert uniquement le jeudi durant les vacances scolaires de 15h à 18h
Vacances d'été : fermée du 11 juillet au 25 août 2025

Tarifs :	Adultes-enfants	CHF 20.-	1 jeu
	Famille 1 enfant	CHF 30.-	2 jeux
	Famille 2 enfants	CHF 40.-	3 jeux
	Famille 3 enfants et +	CHF 45.-	4 jeux
	Ecole ou institution	CHF 60.-	
	Carte taxe de jeux obligatoire pour nouvel abo	CHF 20.-	(valeur 24 CHF)



La bibliothèque communale offre un grand choix de livres (documentaires, romans, BD) ainsi que des magazines et des DVD pour enfants, jeunes et adultes.

Horaires : Mardi et mercredi 15h à 18h
Jeudi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 12h
Ouverte uniquement le jeudi durant les vacances scolaires de 15h à 18h

Vacances d'été du 7 juillet au 24 août 2025 : ouverte les jeudis 10,17,24 et 31 juillet et les jeudis 7,14 et 21 août

Tarifs :	Jusqu'à 18 ans	GRATUIT
	De 18 à 25 ans (habitant la Commune)	CHF 15.00
	De 18 à 25 ans (habitant hors de la Commune)	CHF 25.00
	Dès 26 ans (habitant la Commune)	CHF 25.00
	Dès 26 ans (habitant hors de la Commune)	CHF 35.00
	Rente AVS/AI (habitant la Commune)	CHF 20.00
	Rente AVS/AI (habitant hors de la Commune)	CHF 30.00



Cafés parents-enfants

La Bibliothèque et l'Association pour l'Éducation Familiale vous convient à des moments d'échange autour de vos questions en matière d'éducation. Pour les enfants de 0 à 7 ans accompagné.e.s d'un parent. Libre et sans inscription.

sa 18 janvier 10:00 - 11:00

sa 15 mars 10:00 - 11:00

sa 21 juin 09:30 - 11:00

sa 13 septembre 10:00 - 11:00

sa 15 novembre 09:30 - 11:00



Atelier thématique "1, 2, 3... école !"

Atelier thématique "Ecrans et jeux"



Né·e pour lire

Grandir avec des livres :
un atout pour la vie !

sa 18 janvier

je 20 février

sa 15 mars

je 17 avril

je 3 juillet

sa 13 septembre

je 2 octobre

je 4 décembre



de 9h30 à 10h

les jeudis, à l'Espace Jean Perriard

les samedis, à la bibliothèque
suivi d'un Café parents-enfants

Pour les 0 - 4 ans et leur(s) parent(s), sans inscription

2025



Carte d'identité

La carte d'identité est émise sans puce et sans donnée enregistrée biométrique. Les citoyens peuvent choisir de requérir leur carte d'identité soit auprès de leur commune de domicile, soit auprès du Service des passeports à Granges-Paccot.

Lors du dépôt de la demande à la commune, l'ancien document d'identité doit absolument être présenté pour permettre son annulation. Il n'est plus nécessaire de venir avec une photo, celle-ci sera faite directement à notre bureau. Aucun nouveau document d'identité ne sera délivré si l'ancien n'a pas été au préalable annulé. Prière de prendre rendez-vous à l'administration.

Par contre, lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, il faudra se rendre au secteur des passeports suisses.

La signature des enfants âgés de moins de 7 ans n'est pas requise. Le représentant légal, père ou mère, doit apposer sa signature sur le formulaire de demande.

Passeport biométrique

Le Service des passeports est seul compétent pour recevoir les demandes des personnes domiciliées dans le canton de Fribourg.

La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone (026 305 15 26), sur internet (www.passeportsuisse.ch) ou sur présentation personnelle au Service des passeports. Il est toutefois conseillé de faire les démarches depuis le site internet.

Cas d'urgence

Pour tous les cas d'urgence, veuillez-vous rendre personnellement au bureau des passeports qui établira un passeport provisoire.

Perte

En cas de perte ou de vol des documents d'identité, vous devez l'annoncer à la Police cantonale, laquelle va émettre un avis de perte nécessaire lors de chaque demande de remplacement d'un document d'identité.

Adresse : **Secteur des passeports suisses - biométrie (SPoMi)**

Route d'Englisberg 11 - 1763 Granges-Paccot

Tarifs :

Passeport biométrique

Adulte (dès 18 ans)	validité 10 ans	CHF 145.00
Enfant (0 - 18 ans)	validité 5 ans	CHF 65.00

Carte d'identité

Adulte (dès 18 ans)	validité 10 ans	CHF 70.00
Enfant (0 - 18 ans)	validité 5 ans	CHF 35.00

Commande combinée (passeport ET carte d'identité)

Adulte (dès 18 ans)	validité 10 ans	CHF 158.00
Enfant (0 - 18 ans)	validité 5 ans	CHF 78.00



Demande de ramassage des déchets encombrants

Un service de collecte à domicile (payant) est mis sur pied suite la suppression du dépôt des encombrants sur le domaine public. Ce service est prioritairement réservé aux personnes sans moyen de transports et soumis aux conditions suivantes:

- Le ramassage se fait uniquement sur demande, le demandeur devant obligatoirement être présent.
- Le descriptif des objets à ramasser est obligatoire (quantité, volume, etc.) ; les objets non mentionnés dans le formulaire seront considérés comme un dépôt illicite de déchets sanctionnés par une amende.
- Les objets doivent être déposés à l'extérieur, devant l'immeuble et en bordure de route.
- Le ramassage est fixé **au dernier jeudi du mois**. En cas de forte demande, une deuxième collecte sera fixée au deuxième jeudi du mois.
- La demande de ramassage est disponible en ligne sur granges-paccot.ch. Elle peut être imprimée et envoyée à commune@granges-paccot.ch ou annoncée par téléphone au 026 460 68 20. **La demande doit être faite au plus tard le vendredi précédant le ramassage avant 11h30.**
- Une confirmation du jour et de l'heure du ramassage sera communiquée.
- Les demandes incomplètes ne seront pas traitées et seuls les encombrants seront acceptés.
- L'émolument relatif à l'élimination des déchets est déterminé en fonction du volume de déchets à éliminer. **Un montant de CHF 30.-** par trajet est encaissé à la prise en charge.
- Les personnes domiciliées sur le territoire communal, en âge de retraite ou impotentes au sens de la LAI (sur présentation de la carte officielle) sont exonérées du paiement des émoluments précédemment mentionnés.

Date de ramassage souhaitée :

Prénom	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse e-mail	
Descriptif précis des objets, type d'objets (meubles), quantité, volume/poids.	

Heures de ramassage (veuillez entourer vos choix - maximum 3)
 7:30 8:00 8:30 10:00 10:30 11:00 11:30 13:30 14:00 14:30 15:00 15:30 16:00

Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des heures souhaitées.
 La priorité sera toutefois donnée à l'organisation de la tournée.

Granges-Paccot, le.....

Signature du demandeur

1. Scolarité obligatoire

Le transport entre le domicile et les écoles enfantines et primaires de Granges-Paccot n'est pas pris en charge par la commune de Granges-Paccot.

Sur demande écrite au Conseil communal, des exceptions peuvent être accordées dans les cas suivants :

- distance du domicile jusqu'à l'école supérieure à 2.5 km ;
- risque majeur sur le chemin de l'école ;
- situation particulière de l'enfant (maladie, handicap, etc.).

2. Classe de développement

Le changement de cercle scolaire, dans l'intérêt de l'enfant, fait l'objet d'une recommandation du corps enseignant et d'une décision de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS).

Dans un premier temps, la commune de Granges-Paccot a l'obligation de prendre en charge le transport (solution de transport la plus rationnelle et économique) entre le domicile et l'école où se situe la classe de développement, **pour autant que les exceptions du point 1 soient remplies.**

Dans un deuxième temps, une demande de remboursement est adressée par la commune à la DICS.

3. Changement de cercle scolaire pour raison de langue ou autre critère

Le changement de cercle scolaire doit être sollicité par les parents auprès de l'Inspecteur des écoles. Une demande de préavis est ensuite transmise à la Commune de Granges-Paccot par la DICS. Pour ce cas de figure, les éventuels frais de transport occasionnés par ce changement sont mis à **la charge des parents.**

4. Cycle d'orientation

Les enfants fréquentant le cycle d'orientation reçoivent un titre de transport valable une année. Le coût est couvert par l'écolage facturé aux parents et aux communes.

5. Subvention

La commune de Granges-Paccot accorde une subvention de **CHF 200.00** par année ou de **CHF 15.00 par mois** aux personnes ayant un domicile légal à Granges-Paccot et qui remplissent les conditions suivantes :

5.1. Jeunes en formation

- avoir achevé sa scolarité obligatoire ;
- être âgé de moins de 25 ans ;
- présenter une attestation de formation ou de cours ;
- présenter un abonnement « Frimobil » ou un abonnement général (non valable pour l'abonnement demi-tarif) ;
- présenter la quittance d'achat de l'abonnement, dans les 6 mois suivant l'acquisition.

5.2. Personnes au bénéfice de prestations complémentaires

- présenter la décision de la Caisse de compensation



Subventionnement communal des frais de prophylaxie et de soins dentaires scolaires

- L'aide financière est fixée selon un barème basé sur le revenu et la fortune imposables figurant dans le dernier avis de taxation fiscale des parents. Le taux varie entre 20% et 100% au maximum en fonction du revenu. Une fortune imposable supérieure à CHF 50'000.00 supprime le droit à la subvention communale.

Limite de revenu imposable

Nbre enf.	Jusqu'à										Plus de
	35'000.00	40'000.00	45'000.00	50'000.00	55'000.00	60'000.00	65'000.00	70'000.00	75'000.00	80'000.00	
1	4	3	2	1							
2		4	3	2	1						
3			4	3	2	1					
4				4	3	2	1				
5					4	3	2	1			
6 et plus						4	3	2	1		

Zone bleutée = prise en charge complète par la commune

Zone hachurée = 100% à la charge des parents

Catégories :

- 4 = 20% à charge des parents
 - 3 = 40%
 - 2 = 60%
 - 1 = 80%
-
- Pour les soins orthodontiques, le subventionnement est de 10% du coût effectif, mais n'excédera pas CHF 1'000.00 par enfant et par année.
 - Le subventionnement est accordé pour les enfants dont les parents sont domiciliés sur le territoire de la Commune et fréquentant les écoles publiques ou privées de l'école enfantine jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
 - La subvention sera déduite de la facture si les soins sont prodigués par le dentiste scolaire. S'il s'agit d'un autre médecin-dentiste, le montant sera remboursé sur présentation de la facture acquittée.
 - **Les parents des enfants concernés doivent adresser leur demande de subventionnement à l'administration communale accompagné d'un devis.**
 - **L'aide est attribuée sur décision du Conseil communal pour autant qu'une demande ait été déposée au début du traitement. A défaut, aucune demande ne sera prise en considération.**



Offre CFF pour les cartes journalières

La carte journalière dégriffée Commune est une offre disponible pour les communes de Suisse.

La *carte journalière dégriffée Commune* permet de voyager dans toute la Suisse, dans la zone de validité de l'abonnement général. Elle est valable le jour choisi jusqu'à 5h00 le lendemain. La carte dégriffée existe, selon les disponibilités, pour la 1^{re} et la 2^e classe, avec ou sans demi-tarif. Les titres de transport sont en prévente dès 6 mois avant la date de départ et jusqu'à la veille de celui-ci, étant précisé qu'ils ne peuvent pas être acquis le jour du voyage.

Deux catégories de prix sont appliquées : le niveau de prix inférieur est disponible jusqu'à dix jours au maximum avant le départ.

Processus pour obtenir votre carte dans la commune de Granges-Paccot :

- Contrôler la disponibilité des cartes pour la journée souhaitée sur <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr>
- Venir au guichet de l'administration communale pendant les horaires d'ouverture **avec les coordonnées de tous les voyageurs** (les cartes sont désormais nominatives et ne peuvent pas être utilisées par des tiers). Attention : la personne qui se présente au guichet doit obligatoirement être domiciliée sur le territoire communal. Elle peut toutefois acquérir des billets pour des tiers qui n'habitent pas Granges-Paccot. Les cartes ne peuvent pas être vendues pour les enfants et les chiens.
- Remplir le formulaire de commande avec l'un de nos collaborateurs.
- Valider le voyage et le nombre de ticket.
- Paiement en espèces ou par TWINT directement sur place.
- Conserver les billets durant toute la durée du transport.



Calendrier

Date	Horaire	Quoi ?	Où ?
15 avril	13h00 – 17h00	Visite d'Electrobroc SA	Broc, route du Lac 1
18 avril au 4 mai	Vacances scolaires de Pâques		
6 mai	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale	Salle Jean Perriard
13 mai	14h00 – 16h00	Visite de la BCF Arena	Fribourg chemin St-Léonard 5
20 mai	14h15 – 16h30	Goûter de printemps - Rencontre avec les Seniors de Givisiez	Givisiez Salle paroissiale
3 juin	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale (avec anniversaires)	Salle Jean Perriard
17 juin	14h00 – 16h00	Visite du Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF)	Fribourg Planche-Supérieure 13
25 juin (mercredi)	13h10 – 17h45	2e rencontre au Palais fédéral avec Isabelle Chassot, conseillère aux Etats	Berne, Place fédérale (déplacement en car)
* 5 juillet	Journée	Fête du Village	Chantemerle
1 ^{er} juillet au 31 août	Pause estivale		
9 septembre	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale (avec anniversaires)	Salle Jean Perriard
23 septembre	08h00 – 17h30	Sortie annuelle	Lieu communiqué avec l'invitation
7 octobre	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale	Salle Jean Perriard
11 au 26 octobre	Vacances scolaires d'automne		
28 octobre	13h15 – 16h30	Visite de la Sellerie-Fonderie Roulin (cloches)	Treyvaux rte du Barrage 19
4 novembre	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale	Salle Jean Perriard
25 novembre	14h00 – 16h00	Visite du Musée d'Art et d'Histoire Fribourg	Fribourg, rue de Morat 12
* 29 novembre	10h00 – 18h00	Marché de Noël	Chantemerle
2 décembre	13h30 – 16h30	Après-midi conviviale (avec anniversaires)	Salle Jean Perriard
14 décembre	11h00 – 16h30	Repas de Noël des Aînés	Chantemerle
16 décembre	14h00 – 16h00	Visite du Musée Bible+Orient	Fribourg, ruelle Laure-Dupraz 1

modifications / adjonctions

Remarques

* = manifestations organisées par la commune. Des informations suivront ultérieurement.

Sous réserve d'éventuelles modifications, annoncées sur le Whatsapp

« SeniorActu » voire sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/groups/seniorsgp>)



Marches du mardi

Horaire : 09h30 et, dès le 1er juillet, à 09h00

Rendez-vous au terrain de football, sans inscription préalable

Information via le WhatsApp « Marche GP » ou auprès de Nicole Wyss (079 278 40 52)

Bon à savoir

Un goûter sera organisé lors de chaque manifestation mentionnée dans le calendrier. Pendant les après-midis conviviales, des jeux de cartes sont proposés. Vous avez également la possibilité d'apporter un ouvrage ou un bricolage.

Nous vous recommandons de vous inscrire aux visites auxquelles vous souhaitez participer (délai : en général 10 jours avant la date de la manifestation). Marianne se tient volontiers à disposition pour recueillir vos inscriptions (mar_rege@icloud.com / 078 607 92 76).

Pour la sortie au Palais fédéral, veuillez-vous annoncer auprès de Martine (martine.cottier-chassot@outlook.com / 079 564 83 05).

Le programme détaillé de chaque événement sera communiqué aux personnes inscrites. Une participation financière (entre 5 et 20 francs) pourrait être demandée.

Rappel : le montant à votre charge pour la sortie annuelle – 40 francs – reste inchangé.

Vous êtes intéressé-e-s par nos activités ? Alors n'hésitez pas à nous rejoindre : nous nous réjouissons de vous accueillir !

La Commission des seniors

Barbara Green-Studer, présidente, conseillère communale

Marianne Rege et Martine Cottier-Chassot, membres

Scannez le QR code pour accéder
à la page Facebook "Les seniors de Granges-Paccot"





Bains de la Motta Offre pour les familles

Comme ces dernières années, nous vous informons que l'abonnement de famille peut être retiré auprès de notre Administration communale au prix de CHF 205 CHF. Les conditions suivantes doivent être remplies:

- Etre domicilié.e dans la commune de Granges-Paccot,
- Faire ménage commun avec enfant(s) jusqu'à 20 ans révolus,
- Maximum 2 adultes par abonnement de famille,
- Apporter une photo pour chaque membre de la famille (dès 6 ans pour les enfants)

Nous vous rappelons que les billets, abonnements individuels ou autres, hormis l'abonnement de famille, sont délivrés directement à la caisse des Bains de la Motta.

Heures d'ouverture de la Motta (sous réserve de changements)

- Lundi à vendredi de 6h30 à 19h45
- Samedi de 7h30 à 19h45
- Dimanche et jours fériés de 7h30 à 19h45

Les Bains de la Motta ouvrent le samedi 10 mai 2025 à 7h30. La fermeture est fixée au dimanche 14 septembre 2025 à 18h00.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été ensoleillé.

Bulletin de commande pour l'abonnement de famille

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Granges-Paccot, le _____

Signature :

Membres de la famille :

Prénom : _____

Ce coupon est à retourner à l'administration communale. Vous pouvez aussi laisser un message électronique à commune@granges-paccot.ch.





Enfin la belle saison !
N'hésitez plus.

Venez nous rejoindre. On vous attend !

SECTIONS	JOURS	HEURES	PRIX A L'ANNEE	MONITRICES	TELEPHONES
GYM DOUCE DAMES	Mercredi	14.00 - 15.00	Fr. 120.00	Fricke Bettina Gessner Manon	026 466 30 55 078 307 92 32
GYM DAMES	Mercredi	19h45 - 21.00	Fr. 120.00	Limat Françoise	026 475 57 75

Pour tous renseignements complémentaires, Mme Sophie Cotting se tient volontiers à votre disposition au n°: 079 657 19 65



Bonlonzèri de Grandzè Pako
Routé de Chantemerle 58
079 666 22 17

Sur présentation de cette annonce, bénéficiez d'un rabais de 10% sur nos produits "maison"

A déguster
Nos meringues
Gusto Cappuccino

La boulangerie est ouverte :
Lundi-mardi-jeudi-vendredi 06h30 à 13h00
Mercredi 06h30 à 16h30
Samedi et dimanche fermé





Aux parents des élèves de Granges-Paccot

Recherche d'un nouveau membre pour le Conseil des parents

Chers parents,

Le Conseil des parents est à la recherche d'un nouveau membre, parent d'enfants scolarisés à Granges-Paccot.

Les membres parents d'élèves sont désignés pour une durée minimale de 3 ans et une durée maximale de 7 ans (art. 11 du règlement scolaire de la commune de Granges-Paccot).

Si vous êtes intéressés et que vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés entre la 1H et la 6H dès la rentrée 2025-2026, vous pouvez présenter votre candidature en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous d'ici le 30 juin 2025.

En vous remerciant de votre attention, nous vous présentons, chers parents, nos meilleures salutations.

Le secrétariat du Conseil des parents

Coupon-réponse pour la candidature au Conseil des parents :

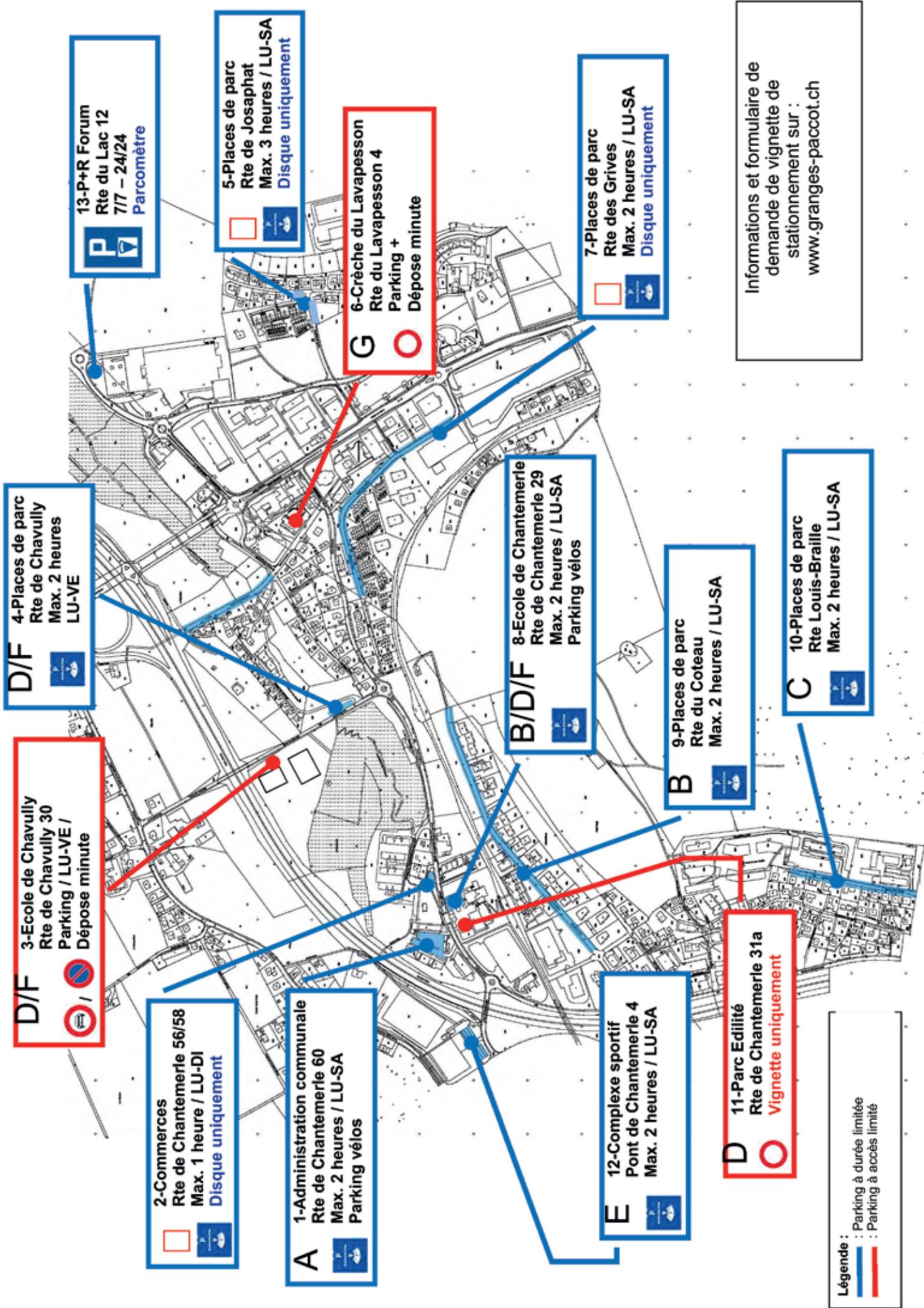
Nom : _____

Prénom : _____

Tél : _____

Mail : _____

Ce coupon est à retourner à l'administration communale. Vous pouvez aussi laisser un message électronique à commune@granges-paccot.ch.



13-P+R Forum
Rte du Lac 12
717 - 24/24
Parcomètre

5-Places de parc
Rte de Josaphat
Max. 3 heures / LU-SA
Disque uniquement

6-Crèche du Lavapesson
Rte du Lavapesson 4
Parking +
Dépose minute

7-Places de parc
Rte des Grives
Max. 2 heures / LU-SA
Disque uniquement

4-Places de parc
Rte de Chavully
Max. 2 heures
LU-VE

8-Ecole de Chantemerle
Rte de Chantemerle 29
Max. 2 heures / LU-SA
Parking vélos

9-Places de parc
Rte du Coteau
Max. 2 heures / LU-SA

10-Places de parc
Rte Louis-Braille
Max. 2 heures / LU-SA

3-Ecole de Chavully
Rte de Chavully 30
Parking / LU-VE /
Dépose minute

2-Commerces
Rte de Chantemerle 56/58
Max. 1 heure / LU-DI
Disque uniquement

1-Administration communale
Rte de Chantemerle 60
Max. 2 heures / LU-SA
Parking vélos

12-Complexe sportif
Pont de Chantemerle 4
Max. 2 heures / LU-SA

11-Parc Edilité
Rte de Chantemerle 31a
Vignette uniquement

Informations et formulaire de demande de vignette de stationnement sur : www.granges-paccot.ch

Légende :
 - Parking à durée limitée
 - Parking à accès limité



DEMANDE DE VIGNETTE DE STATIONNEMENT 2025

1. Vignettes :	Type :	Tarif : CHF
A-B-C-G	<input type="checkbox"/> Habitants ¹	200.00 CHF par année
D-F-G	<input type="checkbox"/> Employés ²	400.00 CHF par année
E	<input type="checkbox"/> Employés ²	300.00 CHF par année

¹ : Attestation du propriétaire/de la gérance au verso

² : Attestation de l'employeur au verso

2. Parkings publics : Selon plan du concept de stationnement

- | | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 Complexe communal | --* | <input type="checkbox"/> 2 Commerces | <input type="checkbox"/> 3 Ecole de Chavully | <input type="checkbox"/> 4 Route de Chavully |
| --* <input type="checkbox"/> 5 Route de Josaphat | <input type="checkbox"/> 6 Crèche et EM | --* <input type="checkbox"/> 7 Route des Grives | <input type="checkbox"/> 8 Ecole de Chantemerle | |
| <input type="checkbox"/> 9 Route du Coteau | <input type="checkbox"/> 10 Rte Louis-Braille | <input type="checkbox"/> 11 Edilité | <input type="checkbox"/> 12 Centre sportif | |

* : Stationnement autorisé avec disque uniquement

(A remplir en caractères d'imprimerie)

3. Requérannt :

Nom – prénom :

Raison sociale :

Date de naissance :

Rue, numéro :

Téléphones : Privé _____ Mobile : _____ Professionnel : _____

E-mail :

N° de plaque du véhicule du demandeur ou du soussigné
(joindre une copie du permis de circulation)

Justification du besoin :

Veillez expliquer les raisons pour lesquelles une telle autorisation est indispensable :

Tournez svp !

4. Attestation pour vignette « Habitant »

Selon les conditions d'attribution des vignettes disponibles sur notre site Internet, en principe, une seule vignette est délivrée par unité de logement. Seules les données du contrôle des habitants font foi.

Le propriétaire/la gérance de l'immeuble correspondant à l'adresse du requérant confirme :

(Cochez ce qui convient)

- Qu'il existe pour l'immeuble ou le groupe d'immeubles où réside le requérant des places de parc à l'intérieur ou à l'extérieur
- Que le requérant dispose d'une ou plusieurs places de parc de stationnement sur fonds privé
- Qu'au moment de la présente demande, aucune place de stationnement ne peut être proposée au requérant

A compléter par le propriétaire ou son représentant

Propriétaire/Gérance :

Adresse :

Nom – Prénom :

Timbre et signature :

5. Attestation pour vignette « Employés »

Selon les conditions d'attribution des vignettes disponibles sur notre site Internet, l'employeur du requérant confirme :

(Cochez ce qui convient)

- Que le requérant susmentionné dispose d'un véhicule d'entreprise immatriculé
- Que le requérant susmentionné dispose d'un véhicule professionnel immatriculé
- Que le requérant travaille sur le territoire communal de la Commune de Granges-Paccot
- Que le requérant ne peut pas retourner au domicile de l'entreprise en fin de journée

Raison sociale :

Adresse :

Nom – Prénom :

Timbre et signature :

6. Remarque :

.....

Le soussigné déclare avoir rempli **complètement et avec exactitude** la présente demande.

Granges-Paccot, le Signature :

Le présent formulaire dûment complété et signé doit être remis **avec les annexes** à :



ACoPol
 Rte du Petit-Moncor 1F
 1752 Villars-sur-Glâne
 026 407 78 17
 police.intercommunale@acopol.ch



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Nom et prénom de l'enfant :

Degré de
scolarité
2024-2025

3H

4H

5H

6H

7H

8H

Nom et prénom de l'/des enseignant/e/s:

Ecole

Chavully

Chantemerle

Noms et prénoms des parents :

Adresse de facturation :

Numéro de téléphone :

Nous souhaitons que notre enfant participe aux devoirs accompagnés :

1x par semaine

2x par semaine

3x par semaine

Jours

Lundi

Mardi

Jeudi

Date du premier jour aux devoirs accompagnés :

Pour cette année scolaire, le tarif est de **CHF 6.00** par unité.

Date : _____ Signature :

Par votre signature, vous acceptez le règlement des devoirs accompagnés. Il est disponible à l'administration communale, sur le site internet de la commune et envoyé en début d'année scolaire avec la confirmation d'inscription aux devoirs accompagnés.

Veuillez retourner le formulaire dûment complété à l'administration communale **jusqu'au 30 juin**.

Pour toutes demandes d'informations, Mme Nicole Wyss se tient à votre disposition par mail devoirs@granges-paccot.ch ou par téléphone au 079 278 40 52.



Prise en charge le matin

Les enfants sont accueillis dès 8h30 et jusqu'à 9h15 au plus tard. En ce qui concerne l'heure de départ, les parents sont priés de venir récupérer les enfants dès 11h15 et jusqu'à 11h30 au plus tard.

Facturation

- CHF 100.00 de frais d'inscription par enfant
- Les frais d'inscription sont facturés lors de l'établissement de la première facture du mois de septembre
- Facturation mensuelle de septembre à juin
- La moitié du tarif mensuel est facturé au mois de décembre et au mois d'avril
- Un rabais de 10% est accordé pour le 2^e enfant, soit 90% du tarif mensuel
- Un rabais de 20% est accordé pour le 3^e enfant, soit 80% du tarif mensuel
- Le tarif maximal sans subvention est appliqué aux enfants domiciliés en dehors de la commune de Granges-Paccot
- 4 places par matinée sont réservées en cas d'imprévu pour les enfants inscrits en maternelle. Le tarif maximum sans subvention est appliqué, soit CHF 21.00 pour les enfants domiciliés dans la commune de Granges-Paccot et CHF 28.00 pour les enfants domiciliés en dehors de la commune de Granges-Paccot.

Ateliers

Différents ateliers sont proposés durant l'année scolaire une fois par mois de 14h00 à 16h30 :

- Atelier forêt
- Atelier jardinage
- Atelier créatif peinture
- Atelier créatif bricolage
- Atelier pâtisserie

Grille horaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	ECOLE MATERNELLE 08.30-11.30	ECOLE MATERNELLE 08.30-11.30	ECOLE MATERNELLE 08.30-11.30	ECOLE MATERNELLE 08.30-11.30	ECOLE MATERNELLE 08.30-11.30
Après-midi	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME



A compléter et retourner jusqu'au
30 juin 2025 en caractères imprimés

1. Enfant

Date / visa : /

Prénom - Nom : Date naissance :
Taille :cm / Poids:.....kg : Fratrie :
Signe particulier Langue maternelle :

2. Représentant/s légal/aux

Statut : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Compagnon <input type="checkbox"/> Compagne	: <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Compagnon <input type="checkbox"/> Compagne
Nom, prénom :	:
Adresse :	:
NPA, Localité :	:
Adressedefacturation : <input type="checkbox"/>	: <input type="checkbox"/>
Etatcivil : <input type="checkbox"/> Célib. <input type="checkbox"/> Marié/e <input type="checkbox"/> Séparé/e <input type="checkbox"/> Divorcé/e	: <input type="checkbox"/> Célib. <input type="checkbox"/> Marié/e <input type="checkbox"/> Séparé/e <input type="checkbox"/> Divorcé/e
Tél. privé :	:
Tél. mobile :	:
E-mail :@.....	:@.....
Employeur :	:
Tél. professionnel :	:

3. Personnes de contact

	Tél. privé	mobile	Prof.	Statut*
* : Père/Mère – Compagnon/Compagnon – Famille – Droit de garde – Ami/Amie				
1)
2)
3)
4)

4. Inscription pour les unités suivantes

Date du 1er jour à Pain d'Épices Rentrée le 1er septembre 2025 (à compléter obligatoirement)					
	de - à	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil						
Matin		<input type="checkbox"/> 08.30-11.30				
Après-midi		Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Ateliers
Divers ateliers (forêt, jardinage, pâtisserie, créatif bricolage-peinture) seront prévus tout au long de l'année de 14.00 à 16.30 heures. Les informations suivront dès la rentrée scolaire. Renseignements : paindepices@granges-paccot.ch

Finance d'inscription et matériel :
Récurrents par année scolaire CHF 100.00 par enfant

5. Option/s : (oui = Cochez ce qui convient)

5.1 Allergie/s : aucune

5.2 Médication : non oui, selon autorisation ci-jointe

Les renseignements ci-dessous seront traités de manière confidentielle par le personnel de Pain d'épices.

6. Détermination du tarif

Justificatifs obligatoires (fiche salaire, attestation, décompte, etc.)

6.1 Revenus	(SANS allocations familiales)	RL1	RL2
Les montants ci-après s'entendent	:	<input type="checkbox"/> par mois <input type="checkbox"/> par année	<input type="checkbox"/> par mois <input type="checkbox"/> par année
Revenu brut	:	Fr.	Fr.
13e salaire	:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> inclus <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> inclus <input type="checkbox"/> non
Pensions reçues(+) (12x)	:	Fr.	Fr.
Pensions versée(-) (12x)	:	Fr.	Fr.
Autres revenus (AC, AI, en nature)	:	Fr.	Fr.
Total	:	Fr.	Fr.
Revenu déterminant		<i>somme RL1 et RL2</i>	Fr.

(Pain d'épices)

Confirmation
Inscription

Date :

Visa :

Revenu
déterminant

Tarif

6.2 Autre/s enfant/s inscrit/s à l'école maternelle

Nom	Prénom	N° enfant	Code rabais
.....	---	---
.....	---	---
.....	---	---

Remarque :

Annexes à remettre obligatoirement avec la présente inscription :

* : formulaires disponibles sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot

- Certificat de salaire ou dernière fiche de paie
- Attestation ou décision relative à la pension alimentaire
- Ordonnance médicale en cas de traitement continu (avec posologie)
- Formulaire pour décharge médicaments de base, droit à l'image et autorisation des transports*

Date et signatures

Le/Les soussigné/s confirme/nt avoir pris connaissance du **Règlement de l'Ecole maternelle** disponible auprès de la Maternelle Pain d'Epices ainsi que sur le site internet www.granges-paccot.ch et que les renseignements donnés sont exacts, en particulier ceux permettant de définir le revenu déterminant.

Seront uniquement prises en compte les inscriptions dûment complétées, retournées dans le délai imparti, accompagnées de TOUS les justificatifs demandés et confirmées par le versement de la finance d'inscription.
Coordonnées pour le versement : Postfinance 17-1081-2 - IBAN CH47 0900 0000 1700 1081 2

Date : Signature/s :

A compléter chaque année jusqu'au
31 mai en caractères d'imprimerie



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES) FICHE D'INSCRIPTION

1. Enfant

- Nom : _____ Prénom : _____
- Date de naissance : ____ Sexe : Fille Garçon
- Poids (kg) : ____ Taille (cm) : ____ Signe particulier : _____
- Nationalité : _____ Langue maternelle : _____
- Classe/Enseignant(e) : _____

2. Parents

Représentant légal : Père Mère Conjointe | Autorité parentale : _____

Facturation à l'adresse : Père Mère

Mère

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Localité : _____ NPA : _____
 État civil : célibataire marié séparé divorcé
 Tél privé : _____ Tél prof : _____
 E-mail : _____
 Employeur : _____

Père

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Localité : _____ NPA : _____
 État civil : célibataire marié séparé divorcé
 Tél privé : _____ Tél prof : _____
 E-mail : _____
 Employeur : _____

3. Personnes autorisées à chercher l'enfant

Nom-Prénom :

Tél privé :

Tél prof :

Statut : Père/Mère Famille Ami.e

Nom-Prénom :

Tél privé :

Tél prof :

Statut : Père/Mère Famille Ami.e

4. Inscription hebdomadaire

Date du 1 ^{er} jour à l'AES	__ . __ . __ (à compléter obligatoirement) ex : 22.08.2024					
Accueil de – à	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
1 - Début de matinée : 06.30 – 07.55	D LU1	D MA1	D ME1	D JE1	D VE1	
2 - Matinée : 07.55 – 11.30	D LU2	D MA2	D ME2	D JE2	D VE2	
3 - Midi : 11.30 – 13.20	D LU3	D MA3	D ME3	D JE3	D VE3	
4 - Après-midi : 13.20 – 15.00	D LU4	D MA4	D ME4	D JE4	D VE4	
5 - Fin d'après-midi : 15.00 – 18.00	D LU5	D MA5		D JE5	D VE5	
6 - Devoirs surveillés (gratuit)	D LUD	D MAD		D JED		

Autres enfants inscrits AES

1. _____
2. _____
3. _____





5. Options et Autorisations

Repas Sans porc | Végétarien

Allergies _____

Médication autorisée (homéopathique)

Arnica (chocs) Apis (piqûres insectes) Nux Vomica (vomissements)

Blessures

Ouate hémostatique Merfen (désinfectant) Crème Arnica

Divers autorisations

- Rentrer seul à partir de : ___ h ___
- Droit à l'image pour photos internes : Oui Non
- Transports publics : Oui Non

6. Détermination tarif

Revenus père (revenu annuel brut sans alloc.) : _____ CHF

13e salaire inclus 13e salaire non-inclus

Pension reçue (+) _____ Pension versée (-) _____ Autres revenus : _____

Total revenus père : _____ CHF

Revenus mère (revenu annuel brut sans alloc.) : _____ CHF

13e salaire inclus 13e salaire non-inclus

Pension reçue (+) _____ Pension versée (-) _____ Autres revenus : _____

Total revenus mère : _____ CHF

Revenu déterminant (Total père + mère) : _____ CHF

Remarques éventuelles :

Annexes obligatoires à fournir (à cocher) :

- Certificat ou fiche de salaire
- Ordonnance médicale (traitement continu)
- Attestation pension alimentaire

Date et signature/s

Le/Les soussigné/s confirme/nt avoir pris connaissance du Règlement interne sur le fonctionnement de l'AES disponible auprès de l'AES et sur le site internet www.granges-paccot.ch et que les renseignements donnés sont exacts, en particulier ceux permettant de définir le revenu déterminant.

Date :

Signature/s :

Calendrier des manifestations communales 2025

05 juillet 2025 : Fête du village

1^{er} août 2025 : Fête nationale

31 octobre 2025 : Contes au clair de lune

29 novembre 2025 : Fête de l'Avent et Marché de Noël

Calendrier des manifestations des sociétés 2025

16 au 18 mai 2025 : Badminton Club – Tournoi populaire « Two Bad »

14 juin 2025 : Souper de soutien du FC Granges-Paccot – Choucroute garnie

01 août 2025 : Fête Nationale organisée par la Jeunesse

15 novembre 2025 : Soirée concert de l'Alperössli

14 décembre 2025 : Noël des Aînés.es

Programme sous réserve de changements.

La ComAni - Commission d'animation du village

La commune de Granges-Paccot propose plusieurs manifestations aux habitantes et habitants durant l'année. Le contenu et la gestion opérationnelle de ces manifestations est mis sur pied par une commission dédiée, la ComAni, qui est composée de représentantes et représentants de la population et des sociétés du village. Ainsi, on y retrouve des représentants des écoles, du commerce local, de la jeunesse, des clubs sportifs, la bibliothèque et les seniors entre autres.

Festivités du

1ER AOÛT 2025

La jeunesse de Granges-Paccot est de retour !

**Après notre jubilé en 2024
ON REVIENT POUR METTRE LE FEU À LA
FÊTE NATIONALE - VENEZ NOMBREUX.SES**

 **Préau de l'école de Chantemerle - 19h00**

Musique pour toutes les générations



STAND

ANIMATIONS



**AMBIANCE
GARANTIE**

TOUS ENSEMBLE POUR CELEBRER LA SUISSE

Souper de soutien



CHOUCROUTE GARNIE

BRETZEL - FLAMMEKUECHE - TOMBOLA

OPTION SANS PORC SUR DEMANDE LORS DE LA RESERVATION

Samedi 14 juin

À 18h



Salle polyvalente
Chantemerle
Granges-Paccot

INSCRIPTION

**Jusqu'au
6 juin**

MAIL : AVANRELL@FCGP.CH

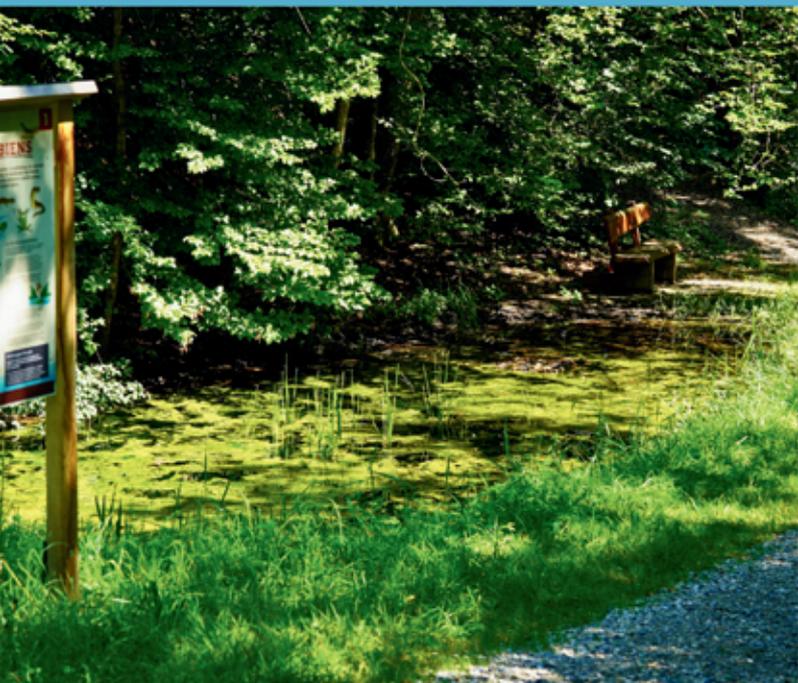
SMS : 076 571 17 08

75.- / PERSONNE — 140.- / COUPLE



Evénements,
Chantiers,
Urgences,
Assemblée,
Loisirs...

L'information communale
en continue sur nos
supports digitaux



Scannez le code et connectez-vous